

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 75 (2000)

Artikel: La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IVe-VIIe s. ap. J.-C.) : texte
Autor: Steiner, Lucie / Menna, François / Brunetti, Caroline
Kapitel: X: De certaines caractéristiques de la population inhumée dans la nécropole
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Remarques sur les origines des individus inhumés
au Pré de la Cère

X. DE CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION INHUMÉE DANS LA NÉCROPOLE

La période romaine tardive
est présente en abondance



Fig. 233. Vue d'une foule. © Good Shoot 1999.

Remarques sur les origines des individus inhumés au Pré de la Cure

La période romaine tardive: une présence militaire?

On peut supposer que les personnes inhumées dans la nécropole du Pré de la Cure durant la seconde moitié du IV^e et la première moitié du V^e siècle étaient des habitants du *castrum* érigé vers 325 après J.-C. D'après l'analyse des pratiques funéraires et du mobilier de cette période, ainsi que les résultats de l'étude anthropologique des squelettes, il est possible de mettre en évidence certaines des caractéristiques de la population inhumée. Il faut rappeler cependant que, pour le moment, une partie seulement de ce cimetière a été explorée, et que les autres sites funéraires de cette période, ceux des Jordils et d'En L'Isle, sont encore très mal connus (cf. pp. 42-43). Les éléments que l'on peut dégager ne concernent dès lors qu'une partie de la population établie à Yverdon. D'autre part, les sépultures romaines tardives sont encore relativement mal connues dans la partie occidentale de la *Maxima Sequanorum*. La plupart des nécropoles publiées ont en effet été fouillées de manière très partielle, et n'apportent souvent que des informations lacunaires¹. Elles n'ont en outre pas fait l'objet d'études de synthèse, comparables à celles dont on dispose pour les nécropoles de Rhétie par exemple². Les conclusions que l'on peut dégager de notre analyse ne sont donc que provisoires.

La plupart des sépultures mises au jour au Pré de la Cure présentent des caractéristiques que l'on retrouve dans les nécropoles de nos régions. L'orientation des tombes selon des axes divers et l'utilisation de contenants en bois sont ainsi fréquemment attestées. La plupart des catégories d'objets représentées à Yverdon, comme les récipients en céramique, les bracelets de bronze, les peignes en os, les clous de chaussure, les monnaies et les couteaux apparaissent régulièrement dans ces nécropoles, par exemple à Sézégny (GE), à Anières-Chevrens (GE) et à Monnet-la-Ville (Jura)³. Il semble donc que les pratiques funéraires romaines tardives correspondent, dans leurs grandes lignes, à ce que l'on connaît des traditions régionales. Celles-ci s'inscrivent d'ailleurs en continuité de celles des nécropoles

gallo-romaines des II^e et III^e siècles, comme le montrent les découvertes récentes d'Avenches «En Chaplix» (VD) et de Payerne «Route de Bussy» (VD)⁴.

Plusieurs autres catégories d'objets mises au jour au Pré de la Cure ne sont en revanche que très peu représentées dans les cimetières de cette partie de la Grande Séquanais. Elles apparaissent en revanche dans les nécropoles d'autres régions de l'Empire, notamment aux environs de Bâle et en Rhétie. L'abondance de la verrerie au Pré de la Cure est par exemple comparable, entre autres, à celle des cimetières de la région bâloise⁵. Les garnitures de ceinture en bronze, rares à l'ouest et au sud de la Gaule, sont également bien connues ailleurs dans l'Empire, en particulier dans les nécropoles des régions frontalières du Rhin et du Danube⁶. Plus exceptionnelles sont les poupées d'ivoire (fig. 234), qui n'ont pas d'équivalent, par leur qualité, au nord des Alpes. Sans doute issues d'ateliers italiens, elles renvoient à des pratiques funéraires romaines attestées dès le I^e siècle de notre ère. Elles pourraient signaler la présence d'une famille aisée, par exemple celle d'un officier, à *Eburodunum*.

L'absence d'éléments de comparaison régionaux pour ces objets s'explique sans doute en partie par le manque de sites connus, notamment en milieu urbain. On peut supposer par exemple que les nécropoles de Lausanne Bois-de-Vaux et surtout de la Porte de l'Ouest à Avenches sont susceptibles de livrer du mobilier comparable par sa qualité et sa variété à celui du Pré de la Cure⁷. Il n'est pas exclu cependant que cette diversité découle également de la situation d'Yverdon à l'époque romaine tardive. Ce site fortifié joue en effet un rôle commercial et stratégique important durant cette période⁸. La fonction du corps de navioniers mentionné par la *Notitia Dignitatum*, probablement chargé de l'approvisionnement des légions stationnées sur le Rhin, favorisait sans doute des contacts avec les zones frontalières du Rhin et du Danube.



Fig. 234. Les poupées d'ivoire T192-1 (à gauche) et inv. 6475-1. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

Quelques individus d'origine étrangère?

Si les pratiques funéraires et la plupart du mobilier relèvent de la tradition gallo-romaine, il faut signaler que trois sépultures ont livré des objets inhabituels non seulement en Suisse occidentale, mais aussi dans les nécropoles des provinces romaines. Il s'agit de deux bracelets en perles d'ambre découverts dans les tombes féminines T19 et T29, ainsi que d'un torque de bronze mis au jour dans la tombe d'enfant T285. Un second torque a en outre été recueilli lors d'interventions anciennes (cf. ci-dessous, Annexe 3, n° 28, fig. 305). Ces deux types de parures se rencontrent habituellement dans les territoires situés à l'est du Rhin et au nord du Danube (cf. pp. 113-115 et 118-120). Ils apparaissent occasionnellement dans des sépultures situées sur la rive gauche du Rhin. Ces dernières sont fréquemment inter-

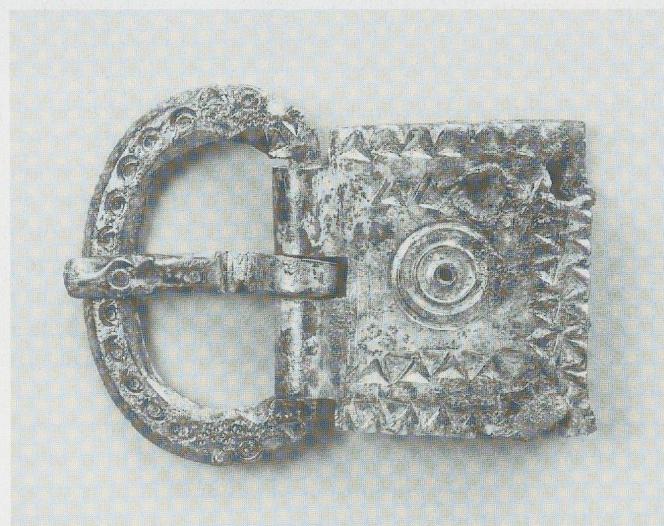
prétées comme les tombes d'individus d'origine germanique établis à l'intérieur des frontières de l'Empire. Pourrait-on interpréter les découvertes d'Yverdon de la même manière?

La répartition de ces objets inhabituels dans la nécropole nécessite de distinguer deux ensembles. T19 et T29 se situent non loin l'une de l'autre dans le secteur des Philosophes 13 (fig. 96). Elles sont ainsi bien intégrées à l'intérieur de la nécropole. Le reste du mobilier mis au jour dans ces deux sépultures, des bracelets de bronze et un gobelet en verre, ne livre aucun autre indice d'une origine étrangère. Il est dès lors bien difficile de déterminer s'il s'agissait de femmes d'origine germanique romanisées ou de défuntes gallo-romaines portant des parures importées dans nos régions.

T285 se trouve en revanche dans une zone particulière du cimetière, aux Philosophes 21 (cf. p. 313). Il s'agit d'une tombe en



a



b

Fig. 235. L'inventaire de la tombe à cercueil cloué T59. a: Pichet et coupe en céramique à revêtement argileux; b: Boucle de ceinture en bronze. Photos: Fibbi-Aeppli, Grandson.

pleine terre, type peu fréquent dans la nécropole, mais dont plusieurs autres exemples ont été mis en évidence dans ce secteur. Elle se trouve à côté d'une autre tombe d'enfant (T286) qui contenait deux bagues, un bracelet en perles de verre et trois autres en bronze (pl. 35). Ces derniers forment un ensemble un peu particulier en comparaison des découvertes régionales (cf. p. 117). L'un d'eux présente d'ailleurs des caractéristiques que l'on retrouve sur certains torques de bronze. Ni ces bracelets, ni le torque lui-même ne semblent cependant constituer des indices suffisants pour préciser l'origine des individus inhumés, ces deux types de parures étant attestés dans les nécropoles

des provinces de l'Empire⁹. Les torques restent toutefois exceptionnels, et il faut souligner la situation de ces deux tombes d'enfants, voisines l'une de l'autre, dans le secteur des Philosophes 21, dont plusieurs caractéristiques inhabituelles nous poussent à le considérer comme un groupe particulier, sur l'interprétation duquel nous reviendrons (cf. ci-dessous).

Ces quelques objets constituent des indices bien ténus, et permettent tout au plus de poser comme hypothèse que quelques individus d'origine germanique ont été inhumés au Pré de la Cure dans la seconde moitié du IV^e ou la première moitié du V^e siècle. Il faut souligner que ces parures proviennent de

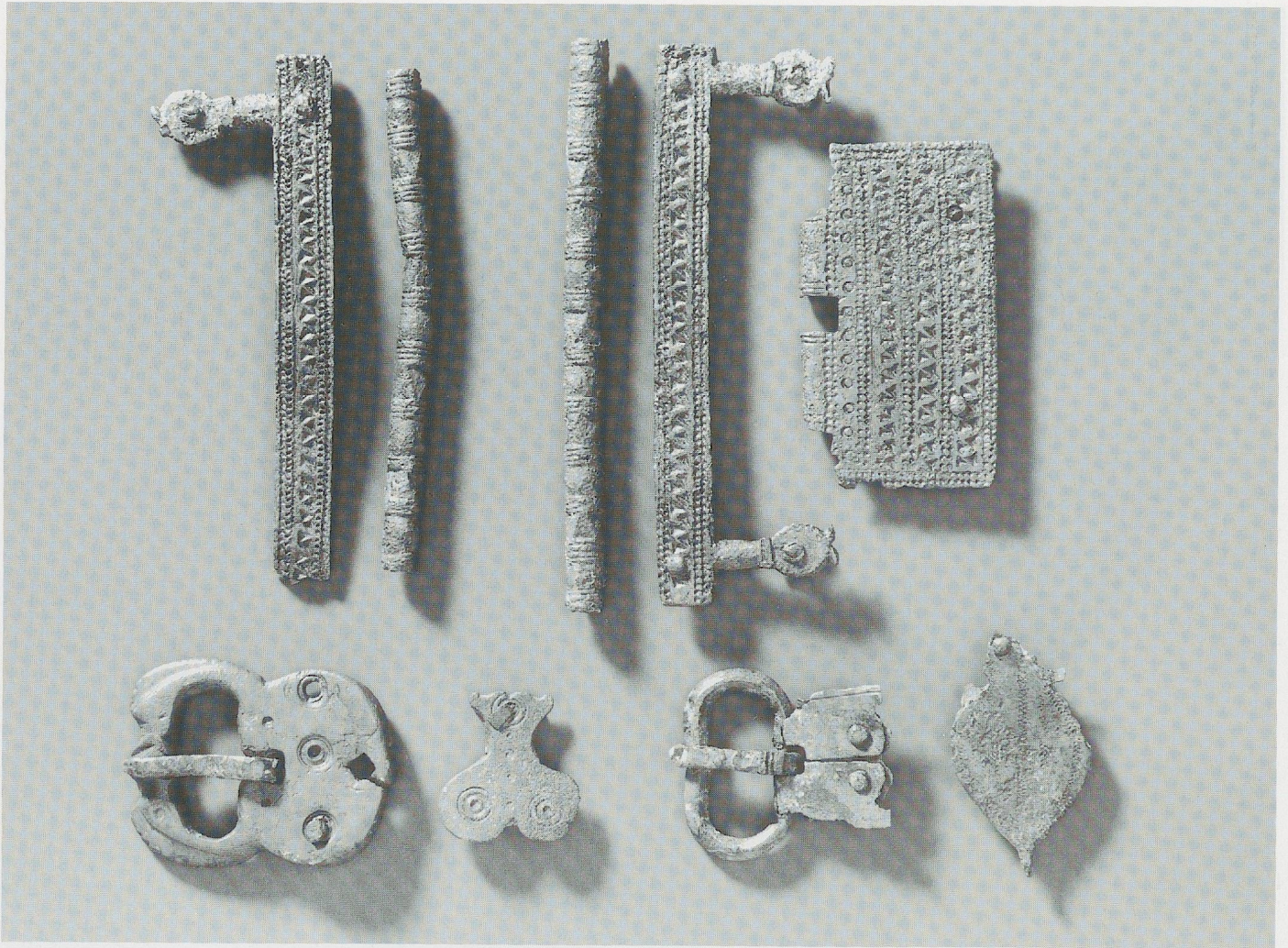


Fig. 236. Les garnitures de ceintures romaines tardives découvertes aux Philosophes 13 et 7: T130 (en haut), T234 (en bas à droite), inv. 6169-2 et inv. 6360-2 (en bas à gauche). Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

sépultures de femmes et d'enfants, ce qui impliquerait la présence de quelques familles étrangères à Yverdon. Leur installation – pour autant qu'on l'admette – peut-elle être mise en relation avec le stationnement d'un corps de troupe dans le *castrum*?¹⁰

Des soldats dans la nécropole?

La *Notitia Dignitatum* atteste la présence d'un corps de nautonniers à Yverdon au Bas-Empire¹¹. Il faut probablement mettre en relation l'édification de la muraille du *castrum*, vers 325 ap. J.-C., avec le stationnement de cette garnison, même si Yverdon ne devient pas pour autant un camp militaire, mais reste avant tout une agglomération civile. Les découvertes du Pré de la Cure permettent-elles d'identifier des soldats parmi les personnes inhumées dans la nécropole? Pour tenter de répondre à cette question, nous examinerons les indices fournis par le mobilier d'une part, et les résultats de l'étude anthropologique d'autre part.

a) Le mobilier

Pour l'époque romaine tardive, deux catégories de mobilier sont généralement considérées comme liées à l'équipement militaire: les armes et les garnitures de ceinturons¹². La première catégorie n'apparaît pas dans les sépultures du Pré de la Cure¹³. Cette absence n'est pas surprenante: de manière générale, le dépôt d'armes n'était en effet pas pratiqué par les Gallo-Romains. Plusieurs cimetières en relation avec des sites fortifiés, par exemple ceux de Kaiseraugst et de Neuburg an der-Donau (Bavière), n'ont pas non plus livré d'armes¹⁴.

Plusieurs garnitures de ceintures en bronze ont en revanche été mises au jour tant au cours des fouilles récentes que lors d'interventions anciennes (fig. 235-237)¹⁵. La signification de ce type d'objets est un sujet très débattu dans la littérature. La plupart des auteurs les considèrent comme des éléments du costume militaire, bien que cette interprétation doive être nuancée. Les boucles simples à plaques rectangulaires semblables à celle de T234 et à la découverte ancienne n° 36 ne sont notamment pas toujours interprétées comme des pièces signalant une présence militaire¹⁶. Les garnitures de ceinturons semblent d'autre part

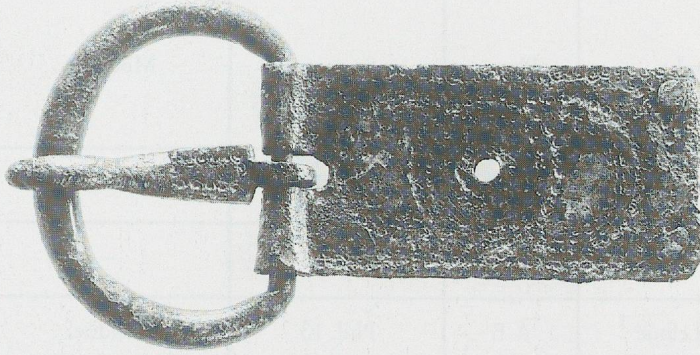


Fig. 237. Plaque-boucle de ceinture romaine tardive découverte lors des fouilles anciennes au Pré de la Cure (cf. Annexe 3, n° 36). Photo: L. Decoppet, Musée d'Yverdon-les-Bains.

avoir été portées également par de hauts fonctionnaires de l'Empire. Selon M. Kazanski, on peut toutefois admettre que celles qui proviennent non seulement des tombes à armes, mais aussi des nécropoles frontalières ou des forteresses, appartiennent à l'équipement des soldats¹⁷. Il faut ici rappeler la présence de telles garnitures dans les nécropoles liées aux *castra* de Kaiseraugst et Bâle «Aeschenvorstadt»¹⁸. À l'inverse, on peut relever l'absence de telles pièces dans des sites ruraux comme Sézegnin, Monnet-la-Ville ou Sierentz (Haut-Rhin), qui ont pourtant livré du mobilier funéraire du IV^e et de la première moitié du V^e siècle¹⁹. Nous admettons ainsi que les garnitures d'Yverdon peuvent vraisemblablement être considérées comme des signes d'une présence militaire.

On considère généralement que les garnitures de ceinturons ont été produites dans des ateliers de tradition romaine. Cependant, la germanisation progressive de l'armée au Bas-Empire et l'abandon du dépôt de mobilier dans les régions fortement romanisées ont conduit certains chercheurs à les attribuer plus particulièrement à des soldats d'origine germanique en fonction dans l'armée impériale²⁰. S'il est incontestable que des Germains ont porté ce genre de ceintures²¹, d'autres découvertes, notamment dans le sud de la France, indiquent qu'elles étaient également portées par des Gallo-Romains²². Dans l'état actuel de la recherche et sans autres indices archéologiques, il est donc impossible d'attribuer les ceinturons à des soldats de l'une ou l'autre origine²³.

M. Kazanski a récemment rassemblé un grand nombre de sépultures qui, comme celles d'Yverdon, ont livré des garnitures de ceinture mais pas d'armes (à l'exception de couteaux-poignards)²⁴. On trouve un nombre important de ces tombes dans des nécropoles frontalières, dont certaines, comme Oudenburg (Flandre-Occidentale) ou Krefeld-Gellep (Rhénanie), sont liées à des forteresses occupées par des garnisons romaines²⁵. Ces cimetières ne présentent généralement pas de caractéristiques germaniques très marquées, même si l'on y trouve parfois des sépultures à armes ou des tombes féminines avec du mobilier d'origine germanique. L'auteur en conclut que *ces tombes avec des ceinturons mais sans armes sont sans doute celles de soldats de troupes fortement romanisées où les Gallo-Romains étaient probablement les plus nombreux*²⁶.

Les découvertes du Pré de la Cure, nécropole où l'élément germanique est, sinon totalement absent, du moins peu marqué durant la phase ancienne, semblent bien correspondre à cette définition. L'absence d'armes dans les trois secteurs du cime-

tière fouillés ces dernières années, la situation des sépultures avec garnitures de ceinture, bien intégrées dans la nécropole, ainsi que leur architecture qui s'inscrit dans la tradition gallo-romaine, incitent du moins à la prudence quant à leur attribution à des étrangers, par exemple des Germains engagés comme auxiliaires dans l'armée romaine²⁷.

b) L'anthropologie

Deux aspects de l'analyse anthropologique sont susceptibles de représenter d'autres indices de la présence de soldats dans la nécropole du Pré de la Cure: la surreprésentation masculine durant la phase A et les traces de coups relevées sur plusieurs squelettes²⁸. Dans la publication consacrée à la nécropole du *castrum* de Neuburg an der Donau, par exemple, ce type d'argument est avancé pour démontrer le caractère militaire de la population inhumée²⁹. Dans le cas d'Yverdon, ces résultats sont cependant difficiles à interpréter. Les blessures que l'on peut observer sur les os ne résultent en effet pas nécessairement d'une activité militaire³⁰, d'autant plus que les nautonniers constituent une troupe de soutien, et non de combat. D'autre part, lorsque l'on ne connaît pas l'ensemble d'une nécropole, il est impossible d'évaluer dans quelle mesure la population inhumée reflète réellement la structure démographique de l'ensemble de la population occupant la ville. Les éléments que nous possédons nécessitent donc d'être présentés et discutés en détail, afin d'éviter toute conclusion hâtive.

L'étude paléodémographique a mis en évidence plusieurs anomalies dans la structure de la population inhumée dans les trois secteurs récemment fouillés de la nécropole (cf. pp. 225-233 et p. 260). On constate en effet que le rapport entre le nombre d'hommes et de femmes est très déséquilibré durant la phase A, avec près de 3 hommes pour une femme. Ce rapport tend à s'équilibrer durant les phases plus récentes (B, B-C et C), la répartition entre les sexes devenant plus ou moins normale (fig. 179). Parallèlement à ce phénomène, on observe que l'espérance de vie à la naissance, calculée pour l'ensemble des secteurs fouillés, est très basse, se situant même à la limite de la viabilité. On constate de plus qu'une forte proportion d'individus jeunes, et plus particulièrement de sexe masculin, ont été inhumés dans le secteur des Philosophes 7. En comparaison, la structure par âges de la population des Philosophes 13 est plus équilibrée (fig. 183). La mortalité des jeunes adultes semble en

N°	Ind.	Sexe	Age	Type de tombe	Phase	Secteur	Mobilier
T47	A	F	50-60 ans	Coffre de dalles	C	Phil. 13	–
T118	RTA	Ind.	?	Coffre mixte	C	Phil. 13	–
T8	A	M	42-66 ans	Coffrage non cloué	A-B	Phil. 13	Résiduel
T221	A	M	22-25 ans	Cercueil cloué	A	Phil. 7	Clous, résiduel
T235	A	M	20-30 ans	Cercueil cloué	A	Phil. 7	Clous, résiduel
T297	A	M	20-30 ans	Pleine terre	Ind.	Phil. 21	–
T309	A	M	20-30 ans	Pleine terre	Ind.	Phil. 21	Résiduel
	B	M	20-25 ans				
	C	M	35-55 ans				

Fig. 238. Tableau récapitulatif des individus victimes de coups violents.

autre légèrement plus élevée durant la phase la plus ancienne (fig. 184). La faiblesse de l'échantillon et le degré de précision de la méthode ne permettent cependant pas d'établir de manière certaine que le risque de mortalité plus forte chez les jeunes adultes était réel dans la population vivante.

On peut toutefois se demander dans quelle mesure le fort déséquilibre entre les sexes et la mortalité plus forte parmi les jeunes adultes, en particulier de sexe masculin, pourrait être la conséquence d'une présence militaire à Yverdon. Dans la nécropole du *castrum* de Neuburg an der Donau, la surreprésentation masculine est attestée dans les trois secteurs distincts dans un rapport de 1:3. Elle est interprétée par E. Keller comme étant la meilleure preuve de l'utilisation de la nécropole par des soldats³¹. Dans le cas d'Yverdon, il faut cependant nuancer cette interprétation. La surreprésentation des hommes peut en effet être observée dans nos régions dans plusieurs nécropoles gallo-romaines, comme l'illustre la figure 180 (cf. pp. 226-227). Elle est même particulièrement marquée dans les tombes à inhumations, comme celles de Payerne, Route de Bussy et de la nécropole d'En Chaplix, à Avenches. Dans les sépultures plus tardives de Sézegnin et de Courroux (JU), le rapport entre hommes et femmes semble plus équilibré³². Il faut relever cependant que ces données sont souvent obtenues sur la base d'effectifs restreints. Une grande part des sépultures étudiées sont en outre des incinérations, pour lesquelles la détermination sexuelle est loin d'être aussi fiable que pour les inhumations.

Ces quelques chiffres suggèrent qu'un mode de recrutement particulier des inhumés, qui aurait privilégié les hommes au détriment des femmes, pourrait aussi bien être responsable du

déséquilibre entre les sexes observé dans les nécropoles régionales. Comme nous ne disposons pas de l'ensemble des sépultures du Pré de la Cure, on ne peut exclure que certaines zones de la nécropole aient contenu plus volontiers des femmes que des hommes, comme le secteur des Philosophes 7 contient une forte proportion d'hommes jeunes. Ces observations montrent que la surreprésentation masculine durant la phase A ne peut être attribuée de manière certaine à la présence de soldats.

L'examen approfondi des ossements a révélé d'autre part que 9 individus ont été victimes de coups violents assenés principalement au niveau du cou et du crâne par des armes tranchantes, haches ou épées. Le nombre de blessures et la manière dont elles ont été infligées montrent qu'elles sont la conséquence de combats ou d'agressions, plutôt que d'exécutions ou d'autres événements. Un seul sujet, une femme inhumée dans un coffre de pierre (T47), a survécu à ses blessures. Dans les huit autres cas, ces coups ont entraîné la mort de la victime. Parmi ces huit derniers individus, sept sont des hommes, dont cinq étaient âgés de 20 à 30 ans au moment du décès. Le sexe du dernier sujet, découvert en réduction dans un coffre de pierre (RT 118), n'a pas pu être déterminé.

L'examen des contextes archéologiques indique cependant que, malgré la similitude des coups, ces individus ne peuvent avoir été victimes des mêmes événements. Aucune sépulture n'a livré de mobilier, mais leur mode de construction et leur situation dans la nécropole révèlent en effet qu'elles n'appartiennent pas toutes à la même phase d'utilisation (fig. 238). C'est le cas notamment de deux individus inhumés dans la partie centrale



Fig. 239. Répartition des individus victimes de coups violents.

0 5 10 m

du secteur des Philosophes 13 (RT118 et la femme de T47). Ils se trouvaient dans des coffres de pierre et doivent donc être rattachés à la phase C. Nous reviendrons plus loin sur ces deux sujets (cf. p. 322). La répartition spatiale des sept autres individus incite d'autre part à distinguer deux ensembles, qui présentent des caractéristiques différentes (fig. 239).

Le premier réunit deux hommes jeunes ensevelis dans la partie sud-ouest du secteur des Philosophes 7 (T221 et T235). Peu éloignés l'un de l'autre, ils étaient inhumés dans des cercueils cloués, ce qui permet de les attribuer à la phase A. Proches d'autres sépultures de la phase A, ils sont notamment voisins de trois tombes contenant du mobilier de tradition gallo-romaine (T209 et T229: récipients; T201: monnaie). La tombe T8, située dans le secteur des Philosophes 13, pourrait être contemporaine de ce premier groupe. Cette sépulture à coffrage non cloué n'est cependant pas aussi précisément datée. Elle recoupe un coffre de tuiles presque entièrement détruit (T12), et est partiellement perturbée par une tombe contenant une boucle de ceinture en fer (T7). Elle pourrait dès lors appartenir aussi bien à la phase A qu'à la phase B. Il faut relever qu'elle se situe non loin des deux tombes féminines qui ont livré des bracelets de perles d'ambre (cf. ci-dessus, T19 et T29).

Le second ensemble, le plus complexe, regroupe quatre individus inhumés dans deux sépultures de la partie ouest du secteur des Philosophes 21 (T297 et T309 A, B et C). L'utilisation de cette zone de la nécropole ne semble pas s'être prolongée au-delà de la phase A: ces deux tombes pourraient donc être contemporaines de celles du premier groupe. Elles présentent cependant plusieurs particularités. Il s'agit tout d'abord d'inhumations en pleine terre, et non dans des structures de bois. Si plusieurs tombes de ce type ont été mises en évidence dans le même secteur, elles sont peu fréquentes dans le reste de la nécropole³³. D'autre part, trois de ces individus ont été ensevelis simultanément dans la même fosse (T309), cas unique dans la partie récemment fouillée. Les corps étaient en outre disposés de manière inhabituelle (fig. 57 et 492-495): le dernier inhumé a été placé tête-bêche au-dessus des deux autres, et les avant-bras des trois victimes se trouvent dans des positions peu fréquentes dans le reste du cimetière. On remarque cependant que plusieurs squelettes du secteur des Philosophes 21 présentent également des positions inhabituelles (cf. p. 215). Le comblement rapide de certaines fosses et la présence de positions particulières suggère que plusieurs sépultures n'ont pas fait l'objet d'autant de soins que d'autres. Il faut souligner que ce même secteur contient une proportion inhabituelle de tombes d'enfants, d'adolescents et/ou de jeunes hommes. Enfin, nous avons relevé ci-dessus qu'une sépulture d'enfant (T285) contenait un torque qui pourrait signaler une origine germanique.

La conjonction de tous ces éléments fait apparaître le secteur des Philosophes 21 comme un ensemble homogène, mais différent du reste de la nécropole. Dans le cas de T309, tant les indices archéologiques qu'anthropologiques incitent à rapporter les décès à un même événement, peut-être lié à des activités militaires, sans que nous en ayons de preuve absolue. La victime de T297 a-t-elle succombé dans les mêmes circonstances? Et que penser des autres inhumations d'aspect peu soigné de ce secteur? Peut-on enfin considérer que tous les individus de cette

zone appartiennent à un groupe d'origine étrangère, dont l'installation pourrait être en relation avec une activité militaire? En l'absence d'indices clairs, en particulier de mobilier lié à l'équipement des soldats, il est bien difficile de répondre à ces interrogations.

Quelques cas de morts violentes peuvent être mentionnés dans d'autres sites, à titre de comparaison pour les tombes des Philosophes 21. Il faut signaler notamment que quatre hommes, inhumés dans la zone 2 de la nécropole du *castrum* de Neuburg-an-der-Donau, utilisée entre environ 360 et 400 ap. J.-C., portent les marques de blessures ayant entraîné la mort³⁴. Erwin Keller interprète ces individus comme des soldats impliqués dans des combats en relation avec la défense du *limes* danubien³⁵. On peut évoquer également la tombe de Mannheim-Neckarau (Bade-Wurtemberg), dont le défunt a succombé de la blessure infligée par une pointe de flèche, encore fichée dans les vertèbres au moment de la découverte. Il portait une garniture de ceinturon en bronze qui tend à confirmer qu'il s'agissait d'un soldat. Selon M. Martin, cet individu serait un German, Alamman ou Burgonde, engagé dans l'armée romaine³⁶.

On peut se demander par ailleurs dans quelle mesure les sépultures en pleine terre ou les corps inhumés dans des positions particulières aux Philosophes 21, notamment la tombe triple T309, reflètent des conditions d'urgence. Les tombes du *mithraeum* de Krefeld-Gellep, dont les squelettes présentent également des positions inhabituelles (jambes repliées, inhumations ventrales, etc.), ont par exemple été mises en relation avec des combats³⁷. Les fosses, qui contiennent parfois plusieurs individus, sont irrégulières et ont à l'évidence été rapidement comblées. Ce groupe, situé dans une zone périphérique de la nécropole, contient des hommes, des femmes et des enfants, ainsi que plusieurs inhumations de chevaux. D'après les indices de datation fournis par des monnaies, ces individus seraient morts au cours d'incursions franques de la seconde moitié du III^e siècle.

Il faut relever cependant que les sépultures d'Yverdon ne présentent pas un caractère aussi désordonné. D'autre part, les inhumations doubles, plus rarement triples, ou encore dans des positions parfois étonnantes, ne sont pas exceptionnelles dans les nécropoles romaines tardives³⁸. Parfois dotées de structures en bois ou de mobilier, elles ne présentent pas forcément un caractère d'urgence. Dans le cas du secteur des Philosophes 21, le fait que les tombes en pleine terre et les positions particulières sont inhabituelles dans le reste de la nécropole, et qu'elles sont en relation avec des individus morts dans des circonstances violentes, pourrait toutefois être interprété comme les conséquences d'événements militaires.

Conclusion

Au terme de cette analyse, force est de constater qu'il est bien difficile d'interpréter les différents éléments que nous venons d'exposer. Au vu de l'importance du *castrum* d'Yverdon et de sa garnison au Bas-Empire, il est toutefois possible de formuler quelques hypothèses sur l'appartenance sociale des individus inhumés dans la nécropole. La découverte de quelques riches sépultures, signalées notamment par les poupées d'ivoire ou

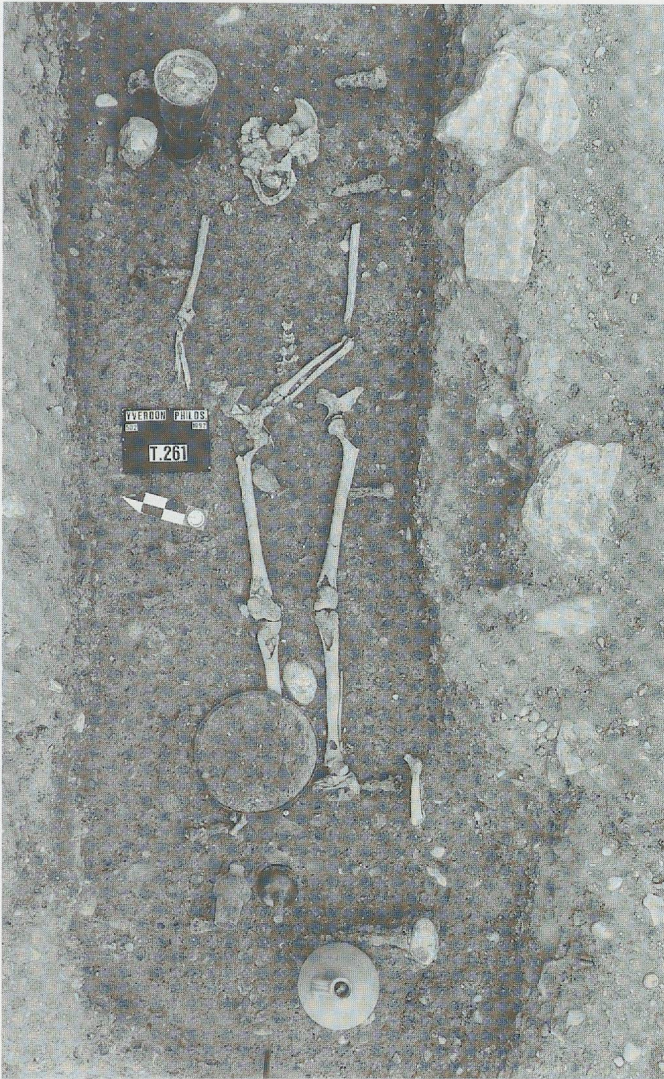


Fig. 240. La tombe féminine à cercueil cloué T261, dotée de cinq récipients dont trois en verre. Deux de ces derniers, le grand gobelet déposé près de la tête et le plat déposé sur la jambe droite, constituent vraisemblablement des importations d'ateliers rhénans, voire plus précisément de la région de Cologne.

l'abondance des récipients en verre (fig. 240), suggère par exemple que quelques familles aisées, pourquoi pas celles d'officiers, résidaient dans la forteresse.

Nous pensons d'autre part que l'on peut admettre, sans grand risque d'erreur, que des militaires ont été inhumés au Pré de la Cure – hypothèse qui s'appuie principalement sur le témoignage de la *Notitia Dignitatum*. S'ils restent bien difficiles à individualiser sur la base des vestiges archéologiques, nous sommes tentés de considérer les porteurs de ceinturons, d'une part, les victimes de coups inhumés durant la phase A, d'autre part, comme des soldats. La répartition de ces individus indique qu'une partie d'entre eux est bien intégrée au sein de la nécropole. D'après l'architecture et /ou le mobilier de leurs sépultures, il s'agit plus probablement de Gallo-Romains que de Germains enrôlés dans l'armée romaine. Rappelons cependant que T8 est voisine des deux tombes féminines parées de bracelets de perles d'ambre (T19 et T29). Pourrait-on dans ce cas imaginer la présence de soldats ou d'officiers d'origine germa-

nique et de leur famille?³⁹ Au vu des faibles indices que nous possédons, nous préférons laisser cette question ouverte...

La présence germanique nous paraît en effet plus difficile à mettre en évidence, du moins sur la seule base de l'analyse du mobilier. Cependant, le fait que l'un des objets qui peut être considéré comme germanique – le torque de bronze – se trouve justement parmi les tombes particulières du secteur des Philosophes 21, non loin des victimes de coups, nous semble être plus qu'une coïncidence. S'agit-il ici d'un groupe d'origine étrangère, inhumé en périphérie de la nécropole et qui a voulu garder ses propres pratiques funéraires? Là encore, nous ne pouvons que formuler des interrogations, sans pouvoir apporter de réponses définitives.

La seconde moitié du V^e et la première moitié du VI^e siècle: reflets de l'installation des Burgondes

Dans le courant de la première moitié du V^e siècle se produisent plusieurs changements dans l'organisation de la nécropole (cf. pp. 313sq). En effet, l'orientation des sépultures se régularise d'ouest en est, alors que les limites du cimetière semblent se modifier au sud-ouest, le secteur un peu particulier des Philosophes 21 ne recevant apparemment plus de nouvelles inhumations. Les pratiques funéraires révèlent également certains changements: les cercueils cloués ne sont quasiment plus utilisés, alors que le dépôt d'offrandes, notamment de récipients, tend à disparaître. Dès la seconde moitié du V^e siècle, les tombes ne contiennent généralement pour tout mobilier qu'une boucle de ceinture simple, le plus souvent portée au moment de l'inhumation. Les plaques-boucles en bronze à décor figuré, issues des fouilles anciennes, et la plaque-boucle en os de la tombe T2 témoignent d'un certain degré de christianisation de la population inhumée (cf. p. 298). Cette évolution correspond dans ses grandes lignes à ce que l'on observe dans plusieurs nécropoles de Suisse occidentale, par exemple à Sézégny (GE), à Saint-Sulpice (VD) et à Genolier (VD), ou plus généralement situées dans les régions fortement romanisées⁴⁰. Elle s'inscrit ainsi dans une tradition régionale qui correspond sans doute aux pratiques des descendants des Gallo-Romains.

Dans ce contexte apparaissent, comme durant la période romaine tardive, plusieurs sépultures qui révèlent des coutumes différentes. Il s'agit des quatre tombes féminines qui contenaient des fibules de la seconde moitié du V^e siècle, et de deux bijoux mis au jour lors des fouilles anciennes. Le crâne déformé de la tombe T129 doit également être considéré comme un témoignage de pratiques étrangères à la tradition locale. Etant donné leur datation et leur répartition, ces éléments peuvent sans doute être mis en relation avec l'installation des Burgondes en Sapaudia. Un examen plus détaillé des types de fibules rencontrés à Yverdon et de la manière dont elles étaient portées, ainsi que des interprétations possibles de l'origine des individus

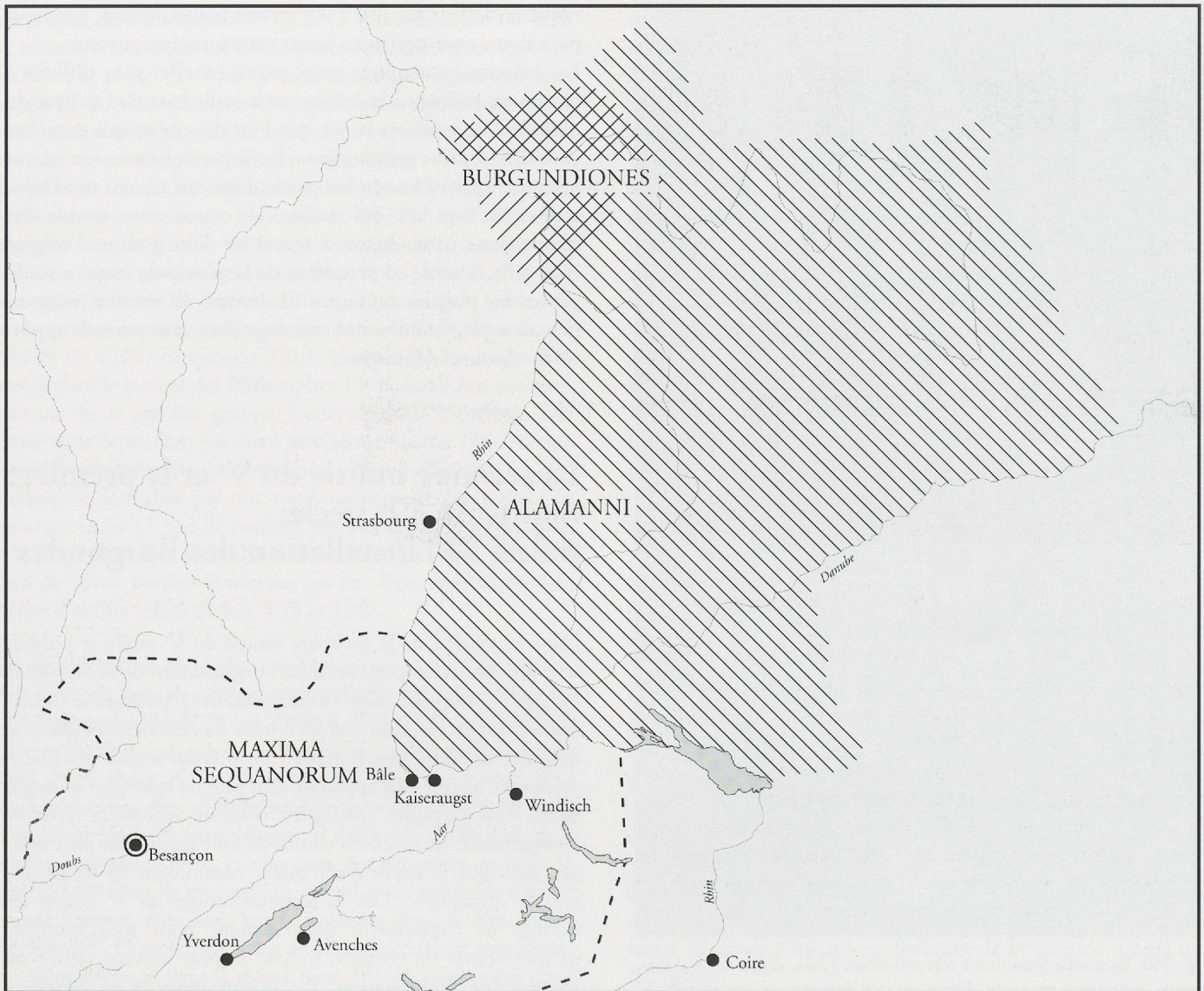


Fig. 241. Situation des Burgondes sur le Main et le Rhin, avant leur installation en Sapaudia. D'après Collectif 1997b, fig. 84, p. 98.

dont le crâne est déformé artificiellement, permet de mettre en évidence la complexité et la diversité des témoignages rencontrés.

a) Les fibules

Le port des fibules durant le haut Moyen Âge n'était probablement pas propre au costume germanique, comme en témoignent les représentations figurées se rapportant à cette période⁴¹. Cependant, la rareté du mobilier dans les sépultures des régions romanisées nous empêche généralement de percevoir quels étaient les types de fibules utilisés et leur position sur les vêtements des femmes. Seules les pratiques funéraires des personnes d'origine germanique installées dans ces régions permettent d'appréhender la mode féminine de cette période. Ces circonstances nous obligent à considérer, pour chacune des sépultures à fibules d'Yverdon, non seulement les types rencontrés, mais également la manière dont ils étaient portés (cf. pp. 164-167, fig. 128), avant d'examiner dans quelle mesure ils se rapportent à l'installation des Burgondes.

La paire de fibules mises au jour dans T216 est constituée d'une petite fibule aviforme, portée au niveau du cou, et d'une fibule ansée apparentée au type Wiesbaden, trouvée dans une zone perturbée proche du bassin. Cette dernière pièce, que l'on peut dater de la première moitié (pl. 42b et c) du V^e siècle, provient probablement d'ateliers situés dans la région de l'embouchure du Main⁴². Elle constitue la découverte la plus occidentale de ce groupe (fig. 121). Cette origine est d'autant plus intéressante que cette région correspond à une zone de la rive droite du Rhin que l'on considère comme le lieu d'installation des Burgondes avant leur déplacement dans la région de Worms (fig. 241). Une partie de ce peuple y serait demeurée après son entrée dans l'Empire en 406/407. D'après certains historiens, des membres de ce groupe auraient ensuite émigré vers la Sapaudia et le nouveau royaume burgonde, et ce jusqu'au début du VI^e siècle⁴³. Des découvertes récentes tendent à confirmer une présence germanique orientale dans certains habitats de la plaine du Main, même si aucun objet ne peut être attribué de manière certaine aux Burgondes. On peut souligner qu'une fibule du type Wiesbaden a récemment été mise au jour dans l'un de ces sites, à

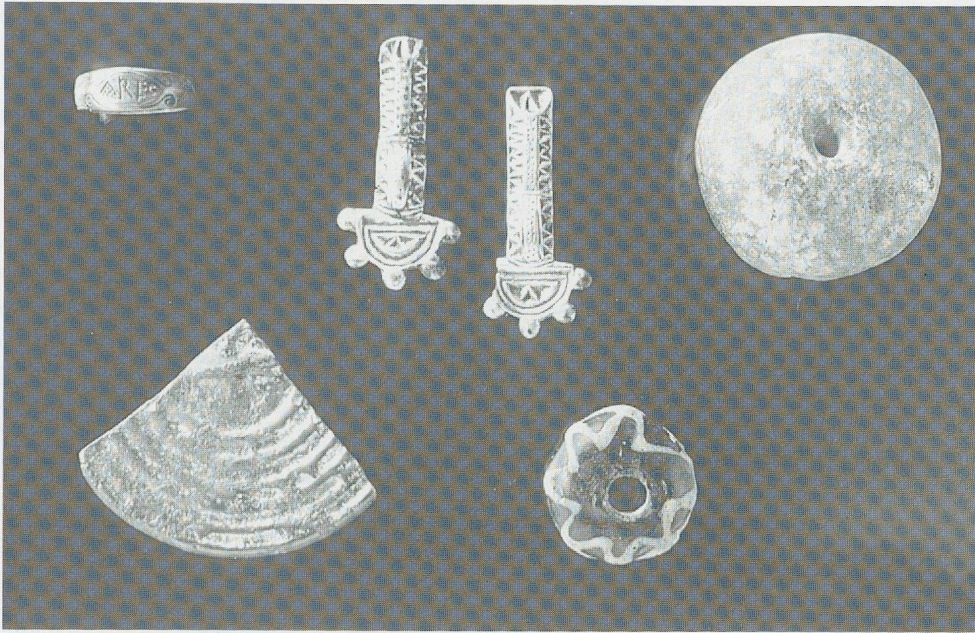


Fig. 242. L'inventaire de la tombe T57 de la nécropole de Saint-Sulpice. Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. Photo: Y. André, Boudry.

Kreuzwertheim (Bavière), un habitat de hauteur fortifié qui pourrait avoir été occupé par des Burgondes⁴⁴.

Dans la tombe T216, l'association de cette fibule ansée avec une fibule aviforme nous oblige à avancer la datation de la sépulture dans la seconde moitié du V^e siècle ou jusque vers 500 ap. J.-C (cf. fig. 157). Cette seconde fibule, vraisemblablement originaire d'ateliers alamans, l'épingle en argent découverte dans la même tombe (fig. 95) et la façon dont sont portées les fibules signalent en outre une influence du costume germanique occidental, et peut-être plus particulièrement alaman. On peut dès lors se demander si la femme inhumée dans la sépulture T216 appartient à ce groupe de Burgondes parvenus plus tardivement en Sapaudia. Elle aurait conservé une fibule ancienne, souvenir de sa région d'origine, qu'elle aurait associée à une pièce plus récente, vraisemblablement originaire d'ateliers alamans.

Les petites fibules ansées mises au jour dans la tombe T62 (pl. 41a) évoquent elles aussi des liens avec les régions occupées par les Burgondes avant leur arrivée en Sapaudia. Leurs plus proches parallèles ont été mis au jour sur la côte lémanique et en Espagne (fig. 118 et 242), mais une série de fibules apparentées, plus récentes, suggèrent qu'il faut chercher leur origine sur la rive droite du Rhin⁴⁵. Il faut relever que les fibules d'Yverdon étaient portées au niveau du bassin, suivant la mode des Germains occidentaux. Les pièces de T62 sont d'autre part assez semblables à une paire de fibules découverte dans la tombe 312 du cimetière de l'église Saint-Etienne de Beaune (Côte-d'Or; fig. 243). Ces dernières, portées au niveau des épaules suivant la mode germanique orientale, sont presque identiques à une pièce mise au jour à Wiesbaden, c'est-à-dire à l'embouchure du Main⁴⁶. La tombe 312 de Beaune, dont la défunte avait le crâne déformé artificiellement, fait partie d'un groupe de sépultures bien distinct du reste de la nécropole et mis en relation avec l'installation de Burgondes⁴⁷.

Les petites fibules en forme de chevaux de la tombe T169 (pl. 41b), également découvertes au niveau du bassin, semblent

ici remplacer la paire de fibules ansées. Si ces pièces ont vraisemblablement été fabriquées dans des ateliers occidentaux (cf. pp. 161-162, fig. 125), et si leur présence dans le costume de nos régions ne peut être totalement exclue dans l'état actuel de la recherche, il n'en reste pas moins que la manière dont elles sont portées signale un vêtement de tradition germanique occidentale. L'utilisation de ces fibules en forme de chevaux à la place des fibules ansées traditionnelles pourrait être un signe d'une relative acculturation de la femme qui les portait⁴⁸.

L'origine des fibules en arbalète du type Invillino mises au jour dans la tombe T111 (fig. 229) est plus difficile à préciser. La répartition des pièces de ce groupe, datées vraisemblablement de la seconde moitié du V^e ou de la première moitié du VI^e siècle, indique une concentration au sud-est de l'arc alpin, c'est-à-dire à l'intérieur des anciennes frontières de l'Empire (cf. fig. 127). Il est intéressant de relever que, parmi les huit exemplaires ou paires connus du type Invillino, seuls trois proviennent de sépultures⁴⁹. Deux autres ont été mis au jour dans les *castra* de Tesana (sud du Tirol) et Ibligo-Invillino (Frioul), un troisième dans le camp légionnaire de Lauriacum (Haute-Autriche). Les deux derniers proviennent d'habitats fortifiés de hauteur, l'un situé non loin du *castrum* de Tesana (Burgkofel von Lothen), l'autre en Franconie moyenne (Gelbe Bürg), c'est-à-dire en territoire germanique, non loin du *limes* danubien. Selon V. Bierbrauer, les fibules en arbalète, dont celle de Tesana, seraient la meilleure preuve que les *castra* du sud du Tirol et du Frioul étaient encore occupés essentiellement par des Romains⁵⁰. D'après M. Schulze-Dörrlamm en revanche, leur mode de construction ne permet pas de les considérer comme des éléments du costume féminin de tradition romaine, ni d'ailleurs ostrogothe⁵¹. Selon cette chercheuse, elles pourraient avoir été portées par les descendants de peuples établis au IV^e siècle au nord du Danube moyen et inférieur, ainsi que sur la côte nord de la mer Noire. On pourrait dès lors s'interroger sur les liens éventuels entre la diffusion de ces fibules et celle de la mode danubienne observée en Gaule à la même période⁵².

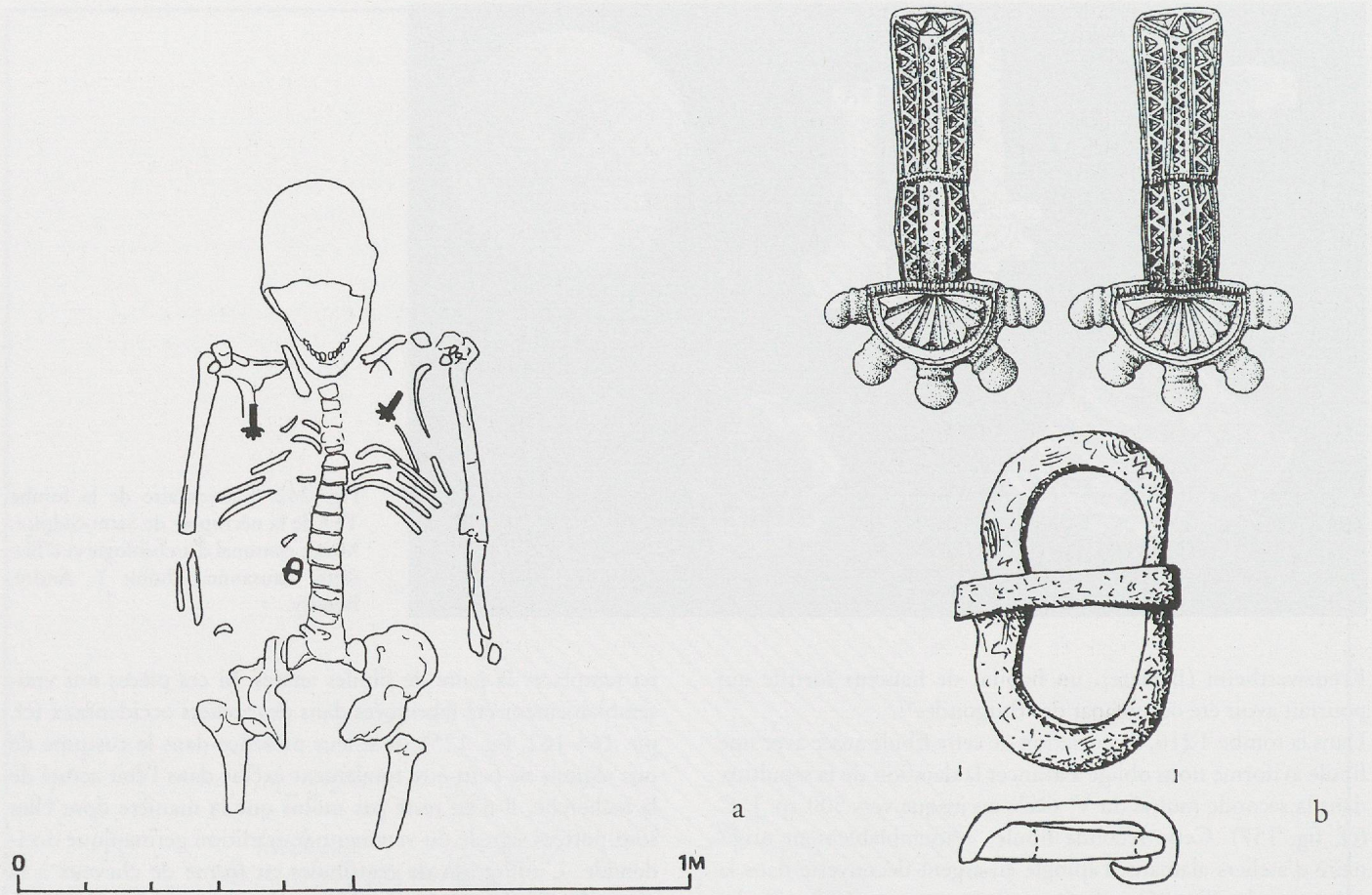


Fig. 243. La tombe T312 de la nécropole Saint-Etienne de Beaune. Le crâne de la femme inhumée présente une déformation crânienne artificielle. a: Relevé de la sépulture avec la position des objets. b: dessins des objets (Ech. 1/1). Gaillard de Semainville/Sapin 1995, fig. 8 p. 155 et fig. 10 p. 157.

Ce type de fibules en arbalète est en tous les cas totalement étranger au costume des régions occidentales de l'Empire. Dans T111, la découverte d'un des exemplaires au niveau du bassin, avec une boucle de ceinture damasquinée, suggère un costume comparable à celui de T62 – la châtelaine en moins (fig. 128).

b) Le mobilier des fouilles anciennes

Deux bijoux de la seconde moitié du V^e siècle, découverts lors des fouilles anciennes, sont – tout comme les fibules – inhabituels dans les nécropoles de nos régions. Il s'agit d'une bague et d'une boucle d'oreille en or, ornées de pierres rouges taillées en table (cf. Annexe 3, n° 29 et 30, fig. 306, pl. 43b). Les parallèles que nous avons trouvés pour la bague n° 30 proviennent en effet de riches sépultures alamanes de la seconde moitié du V^e siècle⁵³. La boucle d'oreille n° 29, au pendentif polyédrique ajouré, est d'un type peu fréquent en Gaule. De nombreux exemplaires sont en revanche connus en Italie et en Europe centrale, ainsi qu'en territoire alaman⁵⁴. Les lieux de découverte des pièces comparables aux nôtres nous incitent ainsi à les considérer comme des témoignages d'une influence, sinon d'une présence étrangère. Leur datation suggère par ailleurs de les mettre en relation avec l'installation des Burgondes.

Deux autres objets, découverts à Yverdon au siècle dernier, sont inhabituels dans les contextes funéraires régionaux. Il s'agit tout

d'abord d'un fragment de fibule aviforme (n° 83, fig. 317; pl. 44c) provenant de la nécropole des Jordils. Cette pièce, qui possède de proches parallèles sur le territoire burgonde, notamment à Brochon, doit sans doute être considérée comme un élément du costume germanique⁵⁵. La répartition des exemplaires comparables, qui montre une concentration dans le nord de la France, de même que leur datation, située entre la seconde moitié du V^e et la 1^{re} moitié du VI^e siècle, incite toutefois à la prudence quant à son attribution aux Burgondes, surtout en l'absence de contexte archéologique⁵⁶.

Il en va de même du second objet, une petite plaque-boucle en or à décor cloisonné (n° 98, pl. 44e). Cette pièce exceptionnelle découle de modèles méditerranéens, mais les exemplaires découverts dans le nord-ouest de l'Europe proviennent généralement de riches sépultures à caractère germanique, notamment de tombes «de chefs» du début de l'époque mérovingienne⁵⁷. Leur répartition indique une concentration dans le nord de la Gaule et le long du Rhin, notamment à l'embouchure du Main. La datation de ces pièces, qui, comme celle de la fibule aviforme, recouvre la seconde moitié du V^e et la 1^{re} moitié du VI^e siècle, ne permet pas de mettre l'exemplaire d'Yverdon en relation uniquement avec l'installation des Burgondes. Les contextes de découverte évoqués ci-dessus suggèrent bien plutôt un lien avec le passage à la domination franque dans nos régions, phénomène sur lequel nous reviendrons (cf. ci-dessous).

c) La déformation crânienne artificielle

Le crâne de l'individu inhumé dans la tombe T129 – apparemment de sexe féminin – a fait l'objet d'une déformation intentionnelle (cf. pp. 245-247). Les anthropologues et les archéologues travaillant sur les nécropoles du haut Moyen Âge ont longtemps attribué cette coutume particulière aux Burgondes, qui l'auraient adoptée à la suite de leurs contacts avec les Huns. Cette affirmation doit aujourd'hui être nuancée. Sans entrer dans les détails des argumentations des différents spécialistes, il est certain que cette pratique est propre à d'autres peuples d'origine orientale, comme les Alains ou les Sarmates⁵⁸. Les individus au crâne déformé seraient parvenus en Gaule mêlés à d'autres peuples, en particulier aux Burgondes, mais aussi aux Francs ou aux Wisigoths, comme en témoigne leur répartition⁵⁹. Il est possible également que la coutume se soit répandue dans l'aristocratie des nouveaux royaumes germaniques, en même temps que d'autres éléments propres à la culture orientale, sous l'influence de la mode danubienne⁶⁰.

Le crâne déformé d'Yverdon s'insère dans une série de découvertes effectuées à l'intérieur des frontières de l'ancien royaume burgonde (fig. 244). On en recense actuellement une trentaine d'exemplaires répartis dans 17 nécropoles, la plupart situées dans la région lémanique⁶¹. Plusieurs de ces sites ont livré en outre des objets inhabituels dans les cimetières de la seconde moitié du V^e siècle, notamment des fibules germaniques. Les tombes T17/74 de Dully (VD) et T312 de Beaune, où les crânes déformés sont directement associés aux fibules, et la sépulture T276 de Sézegnin, qui contenait une plaque-boucle rectangulaire de type «gothique», sont à ce titre particulièrement intéressantes⁶². Elles permettent non seulement de préciser la période d'inhumation de ces individus, mais confirment la diversité des origines possibles de ces personnes, ou du moins des objets qui les accompagnent. Il faut souligner cependant que d'autres individus au crâne déformé artificiellement étaient enterrés avec du mobilier caractéristique de la culture gallo-romaine. Les deux sépultures de Genolier qui contenaient des peignes en os en sont la meilleure illustration⁶³. Ces quelques inventaires et la concentration des crânes déformés dans la région lémanique permettent de les mettre en relation sans trop de doute avec l'installation des Burgondes⁶⁴. Il serait néanmoins indispensable de réexaminer l'ensemble des sépultures documentées, non seulement pour étayer leur datation, mais aussi pour préciser les modes d'inhumation et la position de ces individus à l'intérieur des nécropoles régionales.

Conclusions

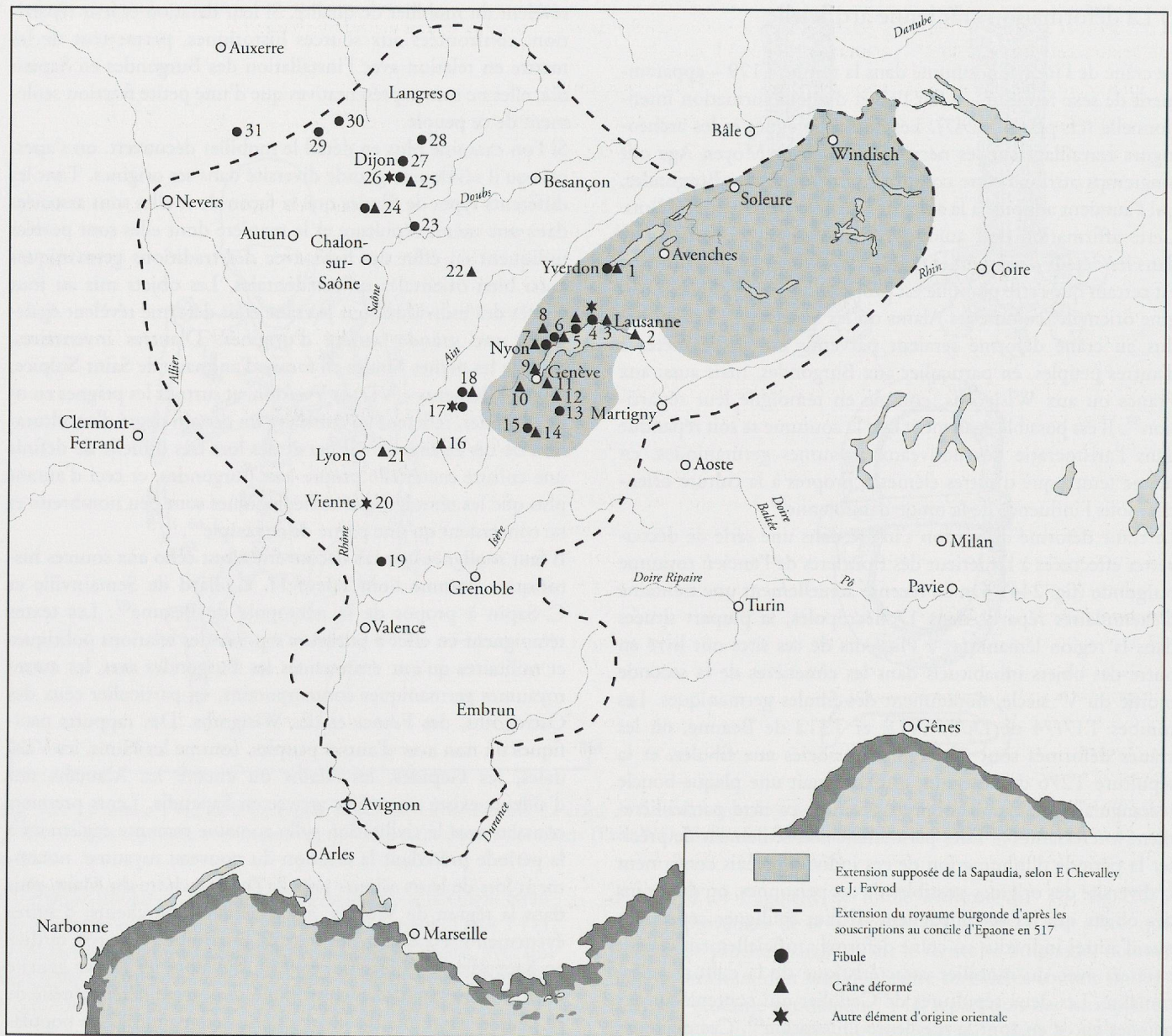
Ces témoignages d'une présence étrangère à Yverdon durant la seconde moitié du V^e siècle viennent s'ajouter à une série de découvertes effectuées dans la région lémanique, et plus généralement sur le territoire de l'ancien royaume burgonde (fig. 244). Il faut souligner que celles-ci sont encore bien peu nombreuses: elles concernent au total une vingtaine de nécropoles, dans lesquelles ne se trouvent le plus souvent que quelques sépultures particulières. Qu'elles contiennent des fibules ou des individus aux crânes déformés, ces tombes sont en majorité féminines et

révèlent du mobilier de qualité. Si leur datation et leur répartition, confrontées aux sources historiques, permettent de les mettre en relation avec l'installation des Burgondes en Sapaudia, elles ne sont représentatives que d'une petite fraction seulement de ce peuple.

Si l'on examine plus en détail le mobilier découvert, on s'aperçoit qu'il révèle une grande diversité dans ses origines. Tant les différents types de fibules que la façon dont elles sont associées dans une même sépulture et la manière dont elles sont portées indiquent en effet des liens avec des traditions germaniques aussi bien orientales qu'occidentales. Les objets mis au jour auprès des individus dont le crâne était déformé révèlent également une grande variété d'origines. D'autres inventaires, comme les petites fibules en forme d'animaux de Saint-Sulpice, Nyon «Clémenty» (VD) et Yverdon, et surtout les peignes en os de Genolier, reflètent au contraire un certain degré d'acculturation de ces étrangers⁶⁵. Il paraît dès lors très difficile de définir une culture matérielle propre aux Burgondes, et ceci d'autant plus que les témoignages archéologiques sont peu nombreux et ne concernent qu'une partie de ce peuple⁶⁶.

Il faut souligner que ces découvertes font écho aux sources historiques, comme l'ont relevé H. Gaillard de Semainville et C. Sapin à propos de la nécropole de Beaune⁶⁷. Les textes témoignent en effet à plusieurs reprises des relations politiques et militaires qu'ont entretenues les Burgondes avec les autres royaumes germaniques contemporains, en particulier ceux des Ostrogoths, des Francs et des Wisigoths. Des rapports pacifiques ou non avec d'autres peuples, comme les Huns, les Vandales, les Gépides, les Alains ou encore les Alamans ont d'ailleurs existé avant leur arrivée en Sapaudia. Leurs premiers contacts avec la civilisation gallo-romaine remontent également à la période précédant la création du nouveau royaume, notamment lors de leurs séjours près de l'embouchure du Main, puis dans la région de Worms. Selon certains chercheurs, d'autres événements relatés dans les sources, notamment l'arrivée tardive en Sapaudia de Burgondes restés jusqu'alors sur la rive gauche du Rhin, ont sans doute contribué à renforcer l'hétérogénéité de ce peuple. Le terme de «Burgondes» désigne ainsi une population complexe, rassemblant des individus ou de petits groupes d'origines culturelles très diverses.

Les résultats de plusieurs études récentes montrent que ces Burgondes se sont installés dans des lieux occupés aussi par la population de souche gallo-romaine⁶⁸. Ils ont été inhumés dans les mêmes nécropoles, à l'intérieur desquelles ils sont parfois regroupés durant les phases les plus précoces, comme à Sézegnin et à Beaune⁶⁹. Au Pré de la Cure, nous n'avons pas pu mettre en évidence de tels regroupements: les sépultures contenant des fibules et l'individu au crâne déformé sont au contraire dispersées dans les différents secteurs utilisés (cf. fig. 130). Les tombes qui présentent des caractéristiques que l'on peut rapporter à l'installation des Burgondes semblent ainsi mêlées à celles de la population locale.



La seconde moitié du VI^e et le VII^e siècle: le passage à la domination franque

Les pratiques funéraires se modifient à nouveau dans le courant de la seconde moitié du VI^e siècle. Des trois secteurs fouillés entre 1990 et 1993, seul celui des Philosophes 13 semble alors être encore utilisé (cf. p. 319). Un nouveau type d'architecture et la coutume d'inhumer plusieurs défunts dans la même tombe, phénomènes qui sont sans doute liés, apparaissent à cette période. Cette évolution correspond à ce que l'on observe dans de nombreuses nécropoles, en particulier dans l'arc lémanique⁷⁰. Le mobilier mis au jour dans ces sépultures correspond

également à ce que l'on trouve dans nos régions. Si la garniture de ceinture en bronze de T34 provient certainement d'Italie du Nord, l'usage de ce type de pièces est attesté dans d'autres nécropoles au nord des Alpes, et correspond à la mode des ceintures de cette période⁷¹. Il faut souligner l'absence, dans les sépultures fouillées récemment, de garnitures de ceintures damasquinées, éléments pourtant caractéristiques du mobilier de cette période. Cette absence est d'autant plus surprenante que des pièces damasquinées ont été mises au jour au cours d'interventions anciennes au Pré de la Cure, ainsi que dans le Buron (fig. 245)⁷². L'ensemble des sépultures dégagées aux Philosophes 13 donne cependant l'image d'un groupe de population homogène, appartenant probablement aux descendants des Gallo-Romains⁷³.

Liste des sites révélant des éléments étrangers (germaniques ou orientaux) en Sapaudia et dans le royaume burgonde durant la seconde moitié du V^e et le premier tiers du VI^e siècle.

D'après Marti 1994, fig. p. 28 et Simon 1995, fig. 1 p. 209, avec compléments.

1. Yverdon-les-Bains (VD), Pré de la Cure, T62, T111, T169 et T216: fibules; T129: crâne déformé. *Cf. pl. 41 et 42, fig. 229, fig. 203-205*
2. La Tour-de-Peilz (VD), Clos d'Aubonne, T455: crâne déformé. *Simon 1995, p. 213*
3. Lausanne (VD), Bel-Air, Inv. 1967-39: crâne déformé. *Simon 1995, p. 213*
4. Saint-Sulpice (VD), T5bis, T55, T78, T97, T133 et trouvailles isolées: fibules; T57: fibules et fragment de miroir d'origine orientale. *Marti 1990, pl. 1, n° 6-7, pl. 4, n° 13, pl. 5, n° 1-7, pl. 6, n° 7-9, pl. 8, pl. 9, n° 12-17, pl. 12, n° 1-3*
5. Saint-Prex (VD), Sur le Vieux Moulin, T100, T135, T255: fibules; T101, T165, T187, T236: crânes déformés. *Auberson, L. in: Eggenberger et al. 1992, pp. 224-225 et 227; Kaenel/Crotti 1993, p. 29, fig. 14, n° 4 et 15, n° 1; Perréard Lopreno 1993, p. 131.*
6. Dully, Le Martheray, En Tauny, T17174: fibule et crâne déformé. *Menna 1993, p. 38; Marti 1994, p. 32*
7. Nyon (VD), Clémenty, T27, T33: fibules; T9 et trouvaille ancienne: crânes déformés. *Weidmann 1980; Moret 1993, pl. IV-VIII et X; Simon 1978, pp. 19-21; Simon 1995, pp. 211-212.*
8. Genolier (VD), Bas-des-Côtes, T1B, T17B2: crânes déformés. *Simon 1995, p. 211.*
9. Genthod-Bellevue (GE), Creux-de-Genthod, Fouilles 1927: crâne déformé. *Sauter 1939, p. 357; Privati 1983, n° 31, p. 82.*
10. Sézegnin (GE), Sur le Moulin, T139, T263, T276: crânes déformés. *Simon 1979, pp. 186-188.*
11. Gaillard (Haute-Savoie), Fouilles 1899: crâne déformé. *Sauter 1939, p. 357, fig. 2, n° 4; Colardelle 1983, p. 319.*
12. Reignier (Haute-Savoie), Villy, Fouilles 1850: crâne déformé. *Sauter 1939, p. 358, fig. 2, n° 5; Colardelle 1983, pp. 332-333.*
13. La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie), Inv. E105: fibule en bronze en forme de cigale. *Colardelle 1983, p. 139, fig. 69, n° 4.*
14. Annecy (Haute-Savoie), Les Fins: crâne déformé. *Sauter 1939, p. 358; Simon 1995, p. 207, n° 1; Colardelle 1983, pp. 304-309.*
15. Poisy, Vernod, hors contexte: fibule. *Colardelle 1983, pp. 329-330, fig. 121, n° 1; Vallet/Kazanski 1995, fig. 2, n° 17, p. 114.*
16. Briord (Ain): crâne déformé. *Gaillard de Semainville et al. 1978.*
17. Izenave (Ain), mobilier d'une tombe: fibule, boucles d'oreilles d'origine orientale; *Vallet/Kazanski 1995, p. 111-112, fig. 1.*
18. Saint-Martin-du-Fresne (Ain), Derrière-le-Chut, fouilles 1953 et 1961-1964: fibules et crâne déformé. *Simon 1995, p. 207, Tab. 1, n° 13; Vallet/Kazanski 1995, p. 112, fig. 2, nos 1, 2 et 14.*
19. Beaurepaire (Isère), trouvaille isolée: fibule en forme de cigale. *Colardelle 1983, pp. 168-169, fig. 84, n° 5, p. 175 et fig. 87, n° 2, p. 189.*
20. Vienne (Isère), Eglise Saint-Pierre, tombe 330: boucle d'oreille en forme de croissant. *Jeannet-Vallat/Lauxerois/Reynaud 1986, p. 50, pl. X; Duval (dir.) 1995, p. 264.*
21. Meyzieu (Rhône), T43: crâne déformé. *Simon 1995, p. 207; Buchet 1988, p. 60*
22. Voiteur (Jura): crâne déformé. *Sauter 1939, p. 359; Buchet 1988, p. 59.*
23. Charnay (Saône-et-Loire): fibule. *Vallet/Kazanski 1995, p. 121, fig. 6, n° 3.*
24. Beaune (Côte d'Or), Saint-Etienne, T312: fibules et crâne déformé; T298, T314, T346: crânes déformés; T304: fibules. *Gaillard de Semainville/Sapin 1995, pp. 150-154, fig. 10 p. 157; Castex et al. 1995, pp. 176-182.*
25. Noiron-sous-Gevrey (Côte d'Or): crâne déformé. *Aronovici-Martin 1977.*
26. Brochon (Côte d'Or): fibules, boucles d'oreille en forme de croissant. *Vallet/Kazanski 1995, pp. 112-121, fig. 3B, 4 et 5 n° 1-2.*
27. Dijon (Côte d'Or), rue Condorcet: fibule. *Vallet/Kazanski 1995, p. 117, fig. 5, n° 5)*
28. Beire-le-Châtel (Côte d'Or): fibule. *Vallet/Kazanski 1995, pp. 121-122, fig. 5, nos 6-7.*
29. Saint-Euphrône (Côte d'Or): fibule. *Vallet/Kazanski 1995, p. 121, fig. 3A, n° 1*
30. Alésia (Côte d'Or): fibules. *Vallet/Kazanski 1995, p. 121, fig. 6, n° 1-2.*
31. Asquins, Vaudonjon (Yonne): fibule. *Périn 1995, p. 233, fig. 7; cf. aussi Vallet/Kazanski 1995, p. 121, fig. 5, n° 3*

En revanche, le mobilier mis au jour lors des fouilles anciennes, tant au Pré de la Cure qu'aux Jordils ou ailleurs dans la ville indique qu'une influence étrangère s'est exercée dans les pratiques funéraires à partir de la seconde moitié du VI^e et au VII^e siècle⁷⁴. Deux sépultures mises au jour anciennement au Pré de la Cure ont notamment livré des objets inhabituels dans les nécropoles régionales. Les fibules ansées en argent doré découvertes dans la tombe C (fig. 299, pl. 43a), probablement originaires d'ateliers du nord de la Gaule, sont en effet caractéristiques du costume franc. Tout comme la fibule ansée n° 34 (fig. 306, pl. 43b), d'un type apparenté, elles peuvent être datées vers le deuxième tiers du VI^e siècle. Leur présence à Yverdon pourrait représenter un signe de l'installation de Francs⁷⁵: nous reviendrons plus loin sur cette interprétation. La tombe B

(fig. 298) contenait quant à elle une capsule sphérique en bronze, sans doute un élément d'une châtelaine, parure propre au costume féminin germanique. Les boucles d'oreilles découvertes dans la même tombe permettent de la dater du dernier tiers du VI^e ou du VII^e siècle. La grosse perle en cristal de roche (n° 33, fig. 306) – vraisemblablement aussi un élément d'une châtelaine – et les pinces à épiler en bronze (n° 49-50, fig. 311) sont également des objets qui relèvent de la tradition germanique. Leur datation est cependant difficile à préciser en l'absence de contexte.

Le dépôt d'armes, étranger à la population romanisée comme aux Burgondes, est souvent considéré comme le signe d'une influence germanique, franque ou alamane, dans les pratiques funéraires. Au Pré de la Cure, seule la tombe A, découverte au

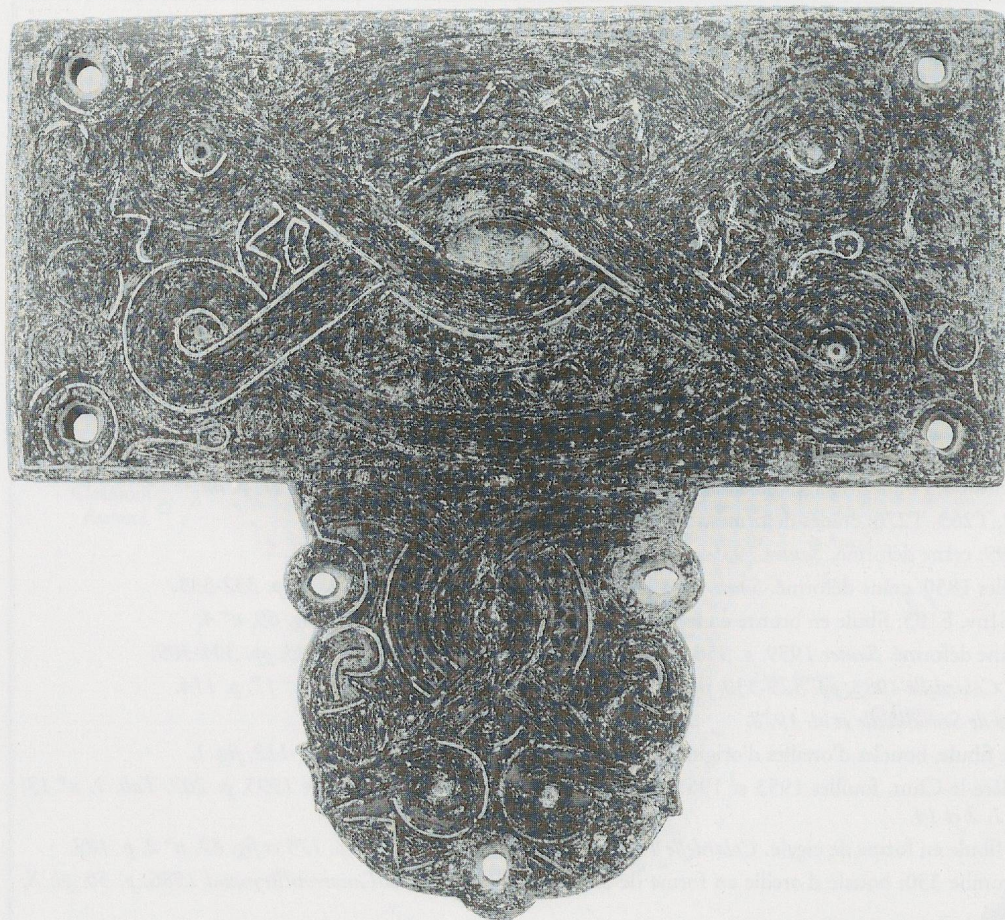


Fig. 245. Plaque (de ceinture?) damasquinée mise au jour au siècle passé dans le Buron (cf. Annexe 3, n° 93). Photo: L. Decoppet, Musée d'Yverdon-les-Bains.

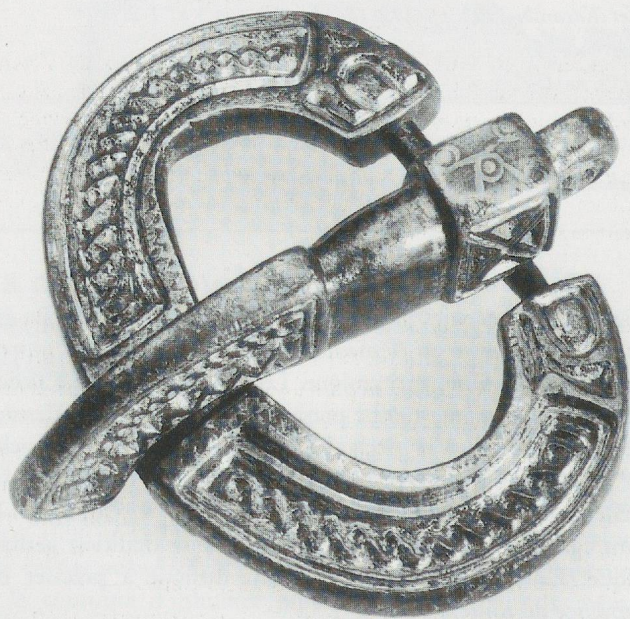


Fig. 246. Boucle provenant d'une plaque-boucle de type gothique découverte au XIX^e siècle à Yverdon (cf. Annexe 3, n° 94). Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

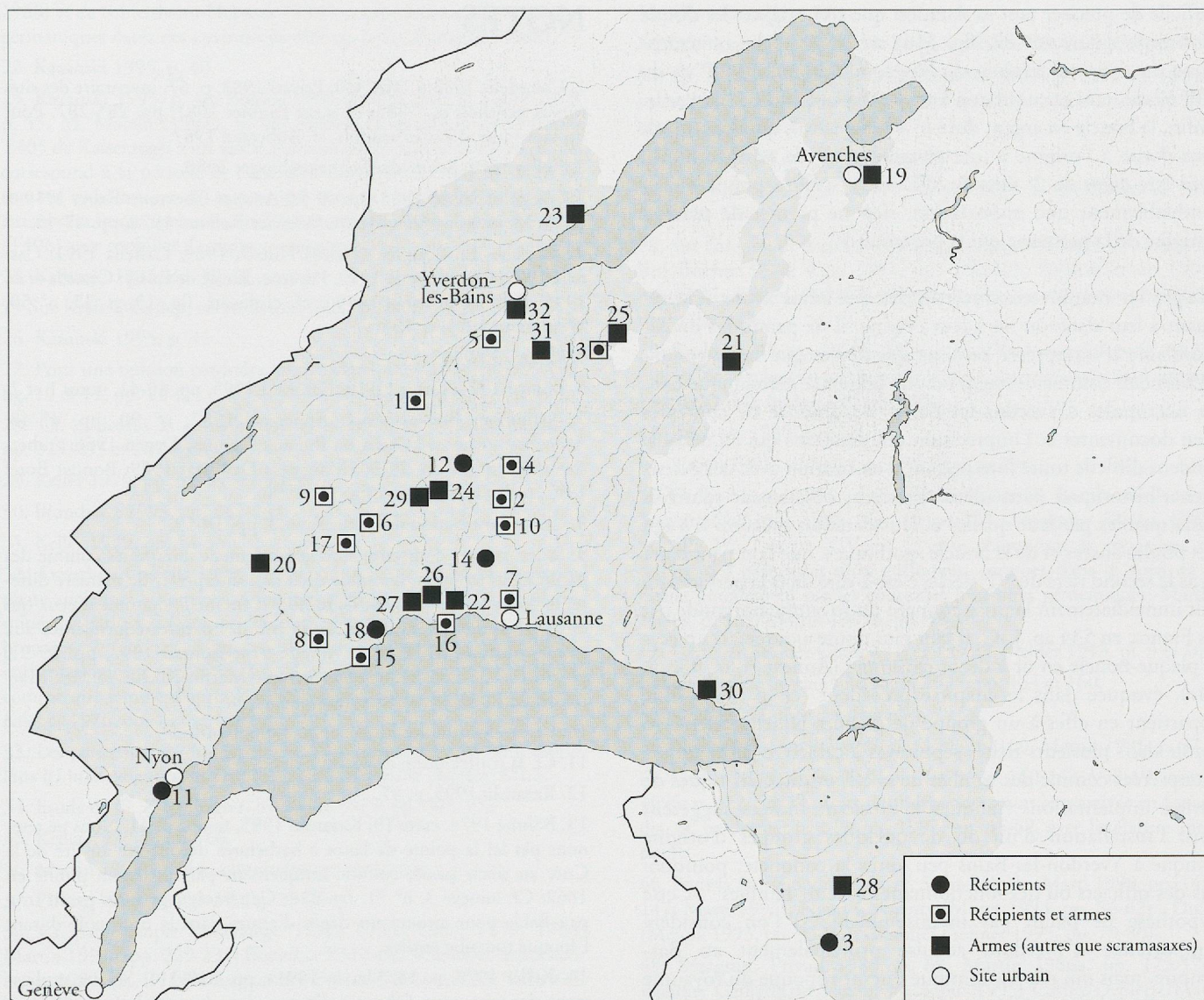


Fig. 247. Répartition des sites funéraires vaudois qui ont livré des céramiques et/ou des armes. 1 Arnex-sur-Orbe. 2 Assens. 3 Bex, Place du Marché. 4 Echallens, Les Condemines. 5 Ependes, La Poèpe. 6 Grancy, En Allaz. 7 Lausanne, Bel-Air. 8 Lavigny, Clozel Thomas. 9 L'Isle, En Pottailaz. 10 Morrens, Petit Montilly. 11 Nyon, Clémenty. 12 Oulens, Sur le Mont. 13 Bioley-Magnoux/Prahins, Le Montellier. 14 Romanel-sur-Lausanne. 15 Saint-Prex. 16 Saint-Sulpice. 17 Sévery, Le Châtelard. 18 Tolochenaz, Bourg de Martheray. 19 Avenches. 20 Berolle, En Nernetzan. 21 Cerniaz, La Morettaz. 22 Chavannes-près-Renens. 23 Corcelles-près-Concise, En Tombex. 24 Dailens, La Condemine. 25 Démoret, En Pallottaz. 26 Echandens, Crêt du Saughey ou du Tombey. 27 Lonay, Roman Dessus. 28 Ollon, Champ Blanc. 29 Penthalaz, En Souffaz. 30 La Tour-de-Peilz, Clos d'Aubonne. 31 Ursins. 32 Yverdon-les-Bains, Pré de la Cure et Jordils. Cf. Haldimann/Steiner 1996, fig. 1, p. 145.

siècle dernier, atteste un véritable dépôt d'armes (fig. 297). Deux autres scramasaxes (n° 57 et 58, fig. 313), un second ornement de fourreau et un rivet de bronze (aujourd'hui perdu) se rattachent cependant à l'armement. Les scramasaxes apparaissent régulièrement dans les nécropoles de nos régions – bien qu'en petit nombre. S'ils peuvent effectivement refléter une influence germanique dans les pratiques funéraires, leur datation et leur répartition paraissent trop larges pour les attribuer uniquement aux Francs, et *a fortiori* signaler l'installation de groupes de population d'origine franque. D'autres types d'armes découverts au Pré de la Cure au siècle passé et mentionnés par Louis Rochat⁷⁶ sont plus rares et pourraient plus volontiers être interprétés comme des signes d'une présence franque. C'est le cas notamment de fers de haches et de pointes

de lance ou de javelots. Malheureusement, la plupart de ces pièces n'ont pas pu être retrouvées ou identifiées parmi les objets conservés dans les dépôts du musée d'Yverdon-les-Bains. Seuls le fer de hache n° 55 et la pointe de lance n° 54 (fig. 312) nous sont parvenus. Or, l'absence de contexte archéologique ne nous a pas permis d'obtenir une datation précise pour ces deux pièces. Ainsi, si l'on constate la présence d'armes dans la nécropole du Pré de la Cure, celle-ci ne peut être mise en relation avec l'installation de Francs à Yverdon-les-Bains.

Le mobilier provenant des Jordils ou de contextes inconnus révèle également quelques objets étrangers à la tradition locale. La bouterolle en bronze n° 87 (fig. 317), si elle appartient bien à un fourreau de spatha ou de scramasaxe, pourrait notamment signaler une tombe à armes aux Jordils. Il paraît cependant

difficile de préciser tant sa datation que son origine. Le disque en bronze ajouré (n° 82, fig. 316) est en revanche caractéristique du costume féminin de la seconde moitié du VI^e et du VII^e siècle, tant au nord et à l'est de la Gaule qu'en Alamanie. Enfin, la boucle en argent doré n° 94 (fig. 246), qui appartenait sans doute à l'origine à une plaque-boucle de type gothique, peut être datée du 2^e tiers du VI^e siècle. Si elle représente vraisemblablement une importation, rien ne permet de préciser l'origine de la personne qui la portait.

Malgré les nombreuses incertitudes que nous avons relevées quant à leur datation ou à leur origine, il ne paraît pas invraisemblable d'interpréter certains des objets que nous venons d'énumérer comme des signes d'une influence germanique dans les nécropoles d'Yverdon-les-Bains⁷⁷. L'absence de contextes bien documentés et l'imprécision des datations qui en découlent rendent difficile toute interprétation en relation avec des événements historiques particuliers. Plusieurs objets sont toutefois remarquables par leur qualité et leur datation précoce: il s'agit des fibules ansées et de la boucle «gothique», que l'on peut dater dans le second tiers du VI^e siècle, c'est-à-dire dans la période qui suit immédiatement la prise en main du royaume burgonde par les Francs, en 534 ap. J.-C. Il faut sans doute ajouter à ces pièces la plaque-boucle en or à décor cloisonné (Annexe 3, n° 98, pl. 44e), évoquée dans le chapitre précédent (cf. p. 288). Elle appartient en effet à un groupe de plaques-boucles attesté en Gaule dans plusieurs riches sépultures à caractère germanique, interprétées comme des tombes de chefs, et caractéristiques de petites implantations franques⁷⁸. Plusieurs indices suggèrent ainsi l'installation d'un ou de quelques groupes d'origine franque à Yverdon-les-Bains peu après la conquête, pourquoi pas des officiers ou des fonctionnaires et leurs familles⁷⁹. Cette hypothèse ne paraît pas invraisemblable si l'on considère l'importance d'Yverdon, acquise principalement au Bas-Empire, mais qui n'a pas diminué durant l'époque du royaume burgonde, ni durant l'époque mérovingienne⁸⁰. Il faut souligner en outre que plusieurs nécropoles d'époque mérovingienne situées aux environs de la ville ont livré des armes et/ou de la céramique, catégories de mobilier qui reflètent sans doute une influence franque dans les pratiques funéraires (fig. 247)⁸¹.

Le reste du mobilier issu des fouilles anciennes paraît en revanche bien peu caractéristique en comparaison de celui découvert dans certaines nécropoles de la partie nord de la Bourgogne, interprétées comme des sites reflétant l'installation de groupes francs⁸². La présence de ces objets à Yverdon pourrait aussi bien s'expliquer par des échanges ou des déplacements individuels, par exemple à l'occasion de mariages. Ils pourraient également représenter un signe de la diffusion de modes vestimentaires et funéraires germaniques au sein de la population locale⁸³. Ce type d'interprétation nous paraît devoir être privilégié dans le cas d'Yverdon, site urbain relativement éloigné des centres politiques importants de cette période, mais dont la situation au carrefour de voies a favorisé de tous temps la circulation des personnes et des marchandises.

NOTES

- Colardelle 1983, p. 358-360; Privati 1983, p. 67, inventaire des sites ruraux genevois p. 77-85; cf. aussi Paunier 1981, pp. 285-287. Pour un inventaire des sites vaudois, cf. Auberson 1987.
- Keller 1971; Schneider-Schneckenburger 1980.
- Sézégny: Privati 1983, pp. 49-53; Anières-Chevrens: Reber 1919 et 1925; Monnet-la-Ville: Mercier/Mercier-Rolland 1974, pp. 47-49.
- Avenches En Chaplix: Castella/Flutsch 1989; Castella 1991; Castella 1999; Castella *et al.* 1999. Payerne, Route de Bussy: Castella *et al.* 1995; Eschbach/Castella 1996; cf. ci-dessus, fig. 13, p. 35, n° 50. Weidmann 1995, p. 195.
- Cf. pp. 102-103.
- Böhme 1974, cartes 11-16; Kazanski 1995, pp. 40-41, notes 1 et 2.
- Lausanne, Bois-de-Vaux: Auberson 1987, n° 90, pp. 47-48. Avenches, Porte de l'Ouest ou Pré aux Donnes: Degen 1966; Auberson 1987, n° 31 pp. 29-30; Margairaz Dewarrat 1989; Bonnet Borel 1997, p. 14; cf. ci-dessus, fig. 13, n° 90.
- Cf. la contribution de Justin Favrod, pp. 18-19.
- Si les torques de bronze sont généralement interprétés comme des parures germaniques, il semble qu'il faut interpréter de manière différente ceux qui proviennent de tombes d'enfants, notamment ceux qui ont des pendentifs, qui pourraient être des parures équivalentes aux *bullae* romaines; cf. Bregenz, tombe 914: Konrad 1997, pp. 89-91, pl. 74B, n° 3. Nous remercions Stéphanie Martin-Kilcher et Max Martin de leurs précieuses remarques.
- Cf. M. Martin, in: Furger *et al.* 1996, p. 48.
- Cf. la contribution de Justin Favrod, p. 21.
- Kazanski 1995, p. 37.
- Böhme 1974, carte 19; Kazanski 1995, note 2 p. 41. Nous ne retenons pas ici la pointe de lance à barbelures découverte au Pré de la Cure au siècle passé, connue uniquement par un dessin publié en 1862: Cf. annexe 3, n° 71, fig. 314. Ce témoignage nous paraît trop peu fiable pour attester un dépôt d'armes dans la nécropole durant l'époque romaine tardive.
- Keller 1979, p. 55; Martin 1991a, pp. 310-311. Sur les explications données pour l'absence d'armes dans les sépultures romaines, cf. aussi Kazanski 1995, pp. 40-41 et pp. 53-54.
- Cf. T59, T130, T234; trouvailles isolées inv. 6169-2 et 6360-2; découvertes anciennes n° 36 et év. 37; fig. 307.
- Cf. Clarke 1979, pp. 288-291; Martin 1991a, pp. 310-311; Keller 1979, pp. 54-55. La boucle à têtes de dauphins affrontées de Courroux n'est pas non plus interprétée comme un élément caractéristique du costume militaire: Martin-Kilcher 1976, p. 132, fig. 42 p. 117, n° 19.
- Kazanski 1995, p. 40. L'auteur inclut dans sa liste des sépultures avec ceinturons (note 1) celles qui contiennent des boucles à plaques rectangulaires, notamment celles des tombes 975 et 1309 de Kaiseraugst. D'après certains textes, les ceinturons, comme les fibules cruciformes, pouvaient appartenir en propre aux soldats, qui les auraient reçus comme récompenses. Ceci pourrait expliquer la présence de ce type d'objets dans les sépultures. Cf. à ce sujet Kazanski 1995, pp. 53-54.
- Kaiseraugst, T405, T975 et T1309: Martin 1976b, pl. 25 D, pl. 58 J n° 1-2 et pl. 75 A n° 2-3. Bâle «Aeschenvorstadt», T330, T343, T379 et T429: Fellmann Brogli *et al.* 1992, pl. 21 n° 12, pl. 24 n° 4, pl. 33 n° 1 et pl. 43 n° 1.
- Privati 1983; Mercier/Mercier-Rolland 1974; Heidinger/Viroulet 1986.
- Cf. en premier lieu Böhme 1974, pp. 190-191.
- Outre les exemples de garnitures mises au jour sur la rive droite du Rhin, cités par Böhme (1974, pp. 193-194), cf. les découvertes récentes de Kahl am Main (T125, avec torque en bronze: Teichner

- 1988) et de Schleithem-Hebsack (T363, tombe féminine avec parures germaniques datée des environs de 400 ap. J.-C.: Ruckstuhl 1988).
22. Kazanski 1995, p. 40.
23. Kazanski 1995, p. 40; Böhme 1986, p. 473, note 8; Keller 1979, p. 55. M. Martin (1991a, p. 44) attribue la garniture de la tombe T405 de Kaiseraugst à un soldat german sur la base de sa datation, qui correspond à la période de l'abandon du dépôt de mobilier dans les tombes romaines, et de sa position dans la nécropole, éloignée des autres sépultures romaines tardives et voisine d'une tombe féminine (T406) avec mobilier d'origine germanique.
24. Kazanski 1995, pp. 40-41, note 1.
25. Sur Krefeld-Gellep, cf. en dernier lieu Pirling 1993.
26. Kazanski 1995, p. 41.
27. Pour une opinion contraire, cf. R. Marti, in: Kaenel/Crotti 1993, fig. 10 et 11, pp. 26-27.
28. Cf. ci-dessus la contribution de Geneviève Perréard Lopreno, pp. 225-233 et 247-259.
29. Keller 1979, pp. 54-55 et 64-65.
30. Blondiaux 1993, pp. 242-243
31. Keller 1979, pp. 54-55.
32. Avenches: Castella 1999, p. 51, p. 114 et pp. 154-155. Sézegnin, phase ancienne: 8 hommes, 5 femmes et deux adultes de sexe indéterminé; sex-ratio 1.6 (Simon 1982, pp. 229-235, tab. II). Courroux: 8 hommes, 7 femmes, 3 adultes de sexe indéterminé, selon l'étude anthropologique; sex-ratio 1.1. Un autre individu est considéré comme une femme d'après la composition de son inventaire (Martin-Kilcher 1976, pp. 111 et 128).
33. Les particularités du secteur des Philosophes 21, que nous rappelons ici brièvement, sont exposées en détail dans le chapitre XII.2.
34. Etude de G. Ziegelmayr, in: Keller 1979, pp. 101-102.
35. Keller 1979, pp. 64-68.
36. Martin 1991a, p. 44, avec littérature antérieure.
37. Pirling 1986, pp. 33-34, fig. 25-26.
38. Cf. par exemple Kaiseraugst T242, T733, T868, T879, T768: Martin 1991a, pp. 229-231; Bonaduz T310 a-b: Schneider-Schneckenbuser 1980, pl. 49; Neuburg an der Donau, T34 a-c, T35, T89: Keller 1979, pl. 9 et 11.
39. Sur la présence de familles de soldats germaniques en Gaule, cf. en dernier lieu *Les Francs*, Collectif 1997a, pp. 40-49.
40. Martin 1986a; Martin 1991a, pp. 295-300; Martin 1995, p. 39-44; Marti 1990, pp. 117-121; Steiner 1993, pp. 96-98; Steiner 1995, pp. 90-92.
41. Sur les problèmes liés au port des fibules et au costume féminin, cf. Clauss 1987; Marti 1990, pp. 27-34; Martin 1991c.
42. Cf. ci-dessus, pp. 155-156.
43. Teichner 1995, p. 80; Gaillard de Semainville/Sapin 1995, p. 154. Pour une opinion différente, cf. Favrod 1997, p. 453.
44. Cf. en dernier lieu Teichner 1995, en particulier p. 77, fig. 2, n° 26; M. Martin, in: Die Alamannen, cat. expo. 1997, pp. 163-164, fig. 163.
45. Cf. ci-dessus, chap. VI.3.2, fig. 119. Marti 1990, pp. 35-40, fig. 20; Marti 1995, pp. 133-134, carte fig. 4 p. 136.
46. Gaillard de Semainville/Sapin 1995, p. 154, fig. 10 p. 157.
47. Gaillard de Semainville/Sapin 1995.
48. Marti 1990, pp. 52-55.
49. Schulze-Dörrlamm 1986, liste 14, p. 715.
50. Bierbrauer 1985, pp. 509-510.
51. Schulze-Dörrlamm 1986, p. 694, et fig. 110 p. 695
52. Kazanski 1989.
53. Cf. Annexe 3, p. 53
54. Cf. Annexe 3, p. 53; D. de Pirey, in: Vallet/Kazanski 1995, p. 124.
55. Cf. Annexe 3, p. 55. Vallet/Kazanski 1995, p. 117; ces auteurs considèrent que ce type de fibules est caractéristique du costume germanique du second tiers du V^e s.
56. Werner 1961, n° 210, carte pl. 54.
57. Cf. Annexe 3, pp. 56-57; Périn 1995b, en particulier p. 252, fig. 12 p. 279.
58. Sur l'origine de la déformation crânienne artificielle, cf. en dernier lieu Buchet 1988; Pilet 1994, pp. 102-105; Billard/Simon 1995, pp. 26-27; Simon 1995. Ces diverses études donnent accès à la littérature antérieure.
59. Buchet 1988, pp. 64-65, fig. 4 p. 71. Des crânes déformés ont été mis au jour également en territoire alaman, notamment à Schleithem-Hebsack (SH): Simon 1995, p. 208.
60. Kazanski 1989, p. 67.
61. Simon 1995, tableau 1 p. 207, fig. 1 p. 209.
62. Dully: Menna 1993, pl. 2; Marti 1994, p. 32. Beaune: Gaillard de Semainville/Sapin 1995, fig. 10 p. 157. Sézegnin: Privati 1983, pl. VII, 276-1 et pl. XIV, n° 1: cette plaque-boucle appartient au groupe des garnitures dites gothiques, connues dans le nord de la Gaule uniquement par les coutumes funéraires germaniques: Martin 1986a, p. 169; Martin 1991b, pp. 38-40.
63. Genolier Bas-des-Côtes T1B et T17B2: Steiner 1993, pl. 9 et 10.
64. Gaillard de Semainville/Sapin 1995, pp. 154 et 160.
65. Cf. fig. 243, liste des sites n° 4, 7 et 8.
66. Gaillard de Semainville/Sapin 1995, p. 160; Martin 1995, p. 37.
67. Gaillard de Semainville/Sapin 1995, pp. 160-162; Vallet/Kazanski 1995, p. 122. Sur l'histoire des Burgondes avant leur arrivée en Sapaudia, cf. en dernier lieu Favrod 1997, pp. 35-62, avec littérature antérieure.
68. Pour la Suisse occidentale, cf. Saint-Sulpice (Marti 1990, pp. 145-147; Marti 1995); Nyon Clémenty (Moret 1993, pp. 56-62), Dully (Menna 1993, pp. 93-94); Genolier (Steiner 1993, pp. 79-80).
69. Sézegnin: Privati 1983, p. 69; Martin 1986a, pp. 173-176. Beaune: Gaillard de Semainville/Sapin 1995; Castex/Depierre/Mau-reille 1995.
70. Cf. par ex. Privati 1983, pp. 65-70; Steiner 1995, pp. 90-91.
71. Cf. ci-dessus, pp. 143-144, fig. 110.
72. Cf. Annexe 3, n° 44 et 45, fig. 310; n° 93, fig. 320.
73. Cf. pp. 269-272.
74. L'analyse des objets évoqués dans ce paragraphe est présentée en détail dans l'Annexe 3 (texte et catalogue).
75. M. Martin, in: Furger *et al.* 1996, p. 55, fig. 40 p. 58.
76. Rochat 1862, p. 87, pl. III, n° 13, 14 et 18; Musée du Château d'Yverdon-les-Bains, inventaire Jomini, section III.2. Ces armes plus lourdes sont souvent considérées comme des signes de l'installation de Francs: H.-R. Meier, in: Marti/Meier/Windler 1992, p. 64.
77. Sur les témoignages archéologiques d'époque mérovingienne en Bourgogne et les limites de leur interprétation, cf. Périn 1995a.
78. Cf. en dernier lieu Périn 1995b.
79. M. Martin, in: Furger *et al.* 1996, p. 193; R. Windler, in: Furger *et al.* 1996, pp. 143-144.
80. Cf. l'étude de Justin Favrod, pp. 18sqq.
81. Cf. Haldimann/Steiner 1996, pp. 184-188.
82. Périn 1995a, pp. 232-240.
83. Périn 1995a, p. 242; H.-R. Meier, in: Marti/Meier/Windler 1992, pp. 64-65.

Des signes de christianisation

Le témoignage de la *Notice des Gaules* indique que le territoire de la cité des Helvètes, dont la capitale était Avenches et dont dépendait Yverdon, faisait partie au IV^e siècle de la Grande Séquanais¹. Selon l'interprétation récemment proposée par Eric Chevalley et Justin Favrod², Genève aurait considérablement étendu son territoire vers la fin de ce siècle, jusqu'à englober ceux des cités de Nyon et d'Avenches. Yverdon aurait dès lors fait partie de ce vaste diocèse, qui pourrait par ailleurs correspondre à la Sapaudia dans laquelle s'installent les Burgondes en 443. Au début du VI^e siècle, sous le règne de Gondebaud, un nouvel évêché aurait été créé. Les signatures des conciles attestent du moins, à partir de 517, la présence d'un évêque résidant tantôt à Windisch, tantôt à Avenches, avant de s'établir définitivement à Lausanne vers la fin du VI^e ou au début du VII^e siècle. Dès le début du VI^e siècle, Yverdon devait donc être intégrée à ce nouveau diocèse. Si l'hypothèse d'un séjour occasionnel de l'évêque à Yverdon même ne peut être confirmée, il est certain que la ville avait conservé toute son importance à cette époque.

Il n'est dès lors pas impossible qu'une église, et peut-être même deux, aient été édifiées à Yverdon dès les V^e-VI^e siècles³. Ces deux édifices sont toutefois mentionnés uniquement dans des sources tardives, et leur localisation exacte n'est pas connue. Selon un schéma mis en évidence en Gaule et attesté dans la plupart des villes épiscopales, mais aussi dans des sites urbains secondaires comme le *castrum* de Beaune (Côte d'Or), on peut supposer qu'un édifice de culte avait été construit à l'intérieur des murs de la ville. Une seconde église, à vocation funéraire, aurait été construite dans l'une des nécropoles, à l'extérieur de l'enceinte⁴.

L'inscription figurant sur la plaque-boucle en bronze dite de Willimer (fig. 248) pourrait d'ailleurs confirmer qu'Yverdon était le siège d'une paroisse dès le VI^e siècle⁵. La lecture proposée par C. Jörg indique en effet que cet objet, qui possède un logement destiné à contenir des reliques, a été fabriqué pour un clerc nommé Polémus. Il paraît vraisemblable que ce religieux, inhumé dans la nécropole du Pré de la Cure, ait officié à Yverdon. L'existence d'un couvent dans cette ville n'est en revanche pas prouvée. L'inscription de la nonne Eufraxia, datée de la fin du VII^e ou du VIII^e siècle, n'a en effet pas été découverte en

place dans l'une des nécropoles⁶. Il n'est ainsi pas certain que cette religieuse, qui pouvait être aussi bien l'une des nonnes du couvent de Baulmes, ait bien été enterrée à Yverdon. Si la présence d'une structure ecclésiastique dans cette ville paraît vraisemblable, on peut en revanche se demander dans quelle mesure le mobilier et les pratiques funéraires des nécropoles reflètent une influence du christianisme.

Absence de mobilier et offrande symbolique

Dans le chapitre consacré au dépôt du mobilier (chap. IX) nous avons rappelé qu'environ trois quart des tombes du Pré de la Cure ne contenaient pas de matériel. S'il est malheureusement impossible d'estimer précisément leur proportion pour chacune des phases séparément, il est évident que les tombes à mobilier étaient en minorité durant toute l'utilisation du cimetière. L'inhumation sans mobilier est une pratique qui se répand, dans les régions fortement romanisées, à partir de la seconde moitié du IV^e ou au cours de la première moitié du V^e siècle. Elle est souvent interprétée comme le signe d'une progression des idées chrétiennes au sein de la population gallo-romaine⁷. On peut observer que dans la nécropole du Pré de la Cure, le nombre de sépultures sans mobilier est important dès la période la plus ancienne, durant laquelle les pratiques funéraires gallo-romaines, et en particulier le dépôt de récipients, sont encore bien présentes⁸.

Nous avons relevé également que, dans les sépultures qui ont livré du mobilier, une sélection des objets était perceptible dès la période la plus ancienne (cf. pp. 263-266). Dans le courant de la première moitié du V^e siècle, le dépôt de récipients cesse progressivement, alors que la sélection s'accroît: durant les phases suivantes, on ne trouve généralement qu'un seul objet par tombe – le plus souvent une boucle ou une garniture de ceinture – que l'on peut considérer comme une offrande symbolique (cf. p. 266).



Fig. 248. La plaque-boucle reliquaire en bronze dite de Willimer (cf. Annexe 3, n° 42). Photo: L. Decoppet, Musée d'Yverdon-les-Bains.

L'importance de cet élément particulier du costume durant l'époque romaine tardive a souvent été relevée. Elle est alors le signe d'une fonction militaire ou administrative⁹. La continuité du dépôt d'une ceinture au Pré de la Cure, attesté dès le Bas-Empire et jusqu'au VII^e siècle, s'inscrit ainsi dans la tradition romaine, perceptible également au travers de leur facture¹⁰. Leur valeur de représentation semble également se perpétuer durant le haut Moyen Âge, comme en témoignent non seulement les grandes garnitures en fer damasquiné de la fin du VI^e et du VII^e siècle, mais aussi les plaques-boucles en bronze ou en os à décor chrétien, qui servent parfois de reliquaires. Si la symbolique chrétienne de ces dernières ne fait aucun doute, l'extension de cette signification à l'ensemble des ceintures, y compris les plus simples, doit certainement être nuancée. Il semble en effet que l'importance de la ceinture puisse se rapporter, comme durant l'époque romaine tardive, à un rôle de représentation d'un statut social¹¹. Elle peut sans doute revêtir encore d'autres significations, par exemple de force et de protection. Il semble donc que l'offrande unique d'une ceinture constitue la survivance d'une pratique plus ancienne, qui peut à l'occasion revêtir un sens chrétien.

On peut s'interroger également sur la signification des trois peignes mis au jour dans les fouilles récentes du Pré de la Cure (T33, T79 et T258). Tant par leur mode de dépôt, près du crâne, que par l'architecture des tombes dans lesquelles ils apparaissent, ces peignes se rapprochent de plusieurs découvertes effectuées en Suisse occidentale, notamment à Genolier (VD), Dully (VD) et Sézegnin (GE)¹². Comme à Yverdon, les peignes ont en effet été déposés, le plus souvent comme objet unique, dans des tombes féminines à coffrages de bois. Il pourrait s'agir dès lors d'offrandes à caractère symbolique. Il faut relever cependant que leur nombre, dans chacune de ces nécropoles, est bien moins élevé qu'à Bonaduz (GR), site pour lequel la répétition du dépôt d'un peigne indique sans doute une pratique rituelle¹³.

Faut-il dès lors leur attribuer une signification chrétienne? Les sources médiévales indiquent en effet que le peigne jouait un rôle dans la liturgie: les officiants l'utilisaient pour se purifier avant de célébrer la messe¹⁴. Durant l'époque mérovingienne, on trouve plusieurs exemples de peignes découverts dans des églises, voire même déposés dans des sépultures interprétées comme celles d'ecclésiastiques¹⁵. Un tel objet déposé dans une tombe peut cependant revêtir bien d'autres significations. L'importance de la chevelure dans le monde mérovingien est en effet bien attestée: elle est le siège de la force vitale, et aussi le signe d'une condition libre, par opposition aux esclaves, qui avaient le crâne rasé¹⁶. Le peigne déposé pourrait aussi simplement refléter son usage dans la vie quotidienne, notamment lors de la toilette du mort. Dans ce sens, il s'inscrirait dans une tradition funéraire gallo-romaine, comme en témoignent plusieurs représentations sur des stèles, figurant également d'autres objets de toilette¹⁷. Un personnage en train de se peigner apparaît encore au VII^e siècle sur la stèle funéraire de Niederdollendorf (Rhénanie-du-Nord; fig. 249). L'interprétation, païenne ou chrétienne, des reliefs de ce monument ne fait à ce jour pas encore l'unanimité¹⁸. Le peigne peut donc revêtir des significations diverses. Comme dans le cas de l'offrande unique d'une ceinture, il ne peut être considéré comme exclusivement chrétien.

Ces deux exemples montrent que l'offrande symbolique peut être interprétée de différentes manières, et il n'est pas certain que cette coutume ait un sens chrétien dans tous les cas. Elle devait revêtir des significations diverses aux yeux de ceux qui la pratiquaient, significations qui, en l'absence de textes, restent bien difficiles à déchiffrer.



Fig. 249. Faces frontale de la stèle funéraire en calcaire de Niederdorndorf (Rhénanie-du-Nord). Tiré de: Collectif 1996, fig. 608, p. 741.

Les objets qui portent des symboles chrétiens

Les plaques-boucles en bronze du groupe D mises au jour au Pré de la Cure lors des fouilles anciennes représentent les témoignages mobiliers les plus directs de la présence de la foi chrétienne. Parmi celles-ci, la grande plaque-boucle reliquaie dite de Willimer (fig. 248), évoquée en introduction, est d'une importance capitale. Elle appartient en effet à un groupe de garnitures munies d'un logement pouvant contenir des reliques, et dont plusieurs exemplaires ont été mis au jour dans des tombes interprétées comme celles d'ecclésiastiques¹⁹. Si le contexte de découverte de la plaque d'Yverdon n'est pas connu, l'inscription qu'elle porte montre qu'elle a été fabriquée pour un cleric. Le canthare figuré au centre de la plaque est par ailleurs un thème couramment représenté sur les épitaphes chrétiennes de Gaule²⁰.

Les deux autres plaques-boucles en bronze représentent elles aussi des motifs chrétiens. L'une appartient au type dit de Barésia - Lussy, et figure des orants et des griffons symbolisant les gardiens de la croix (fig. 250, à droite). Elle peut être datée vers la fin du VI^e ou aux environs de 600²¹. La seconde, que l'on

peut placer probablement entre le dernier quart du VI^e et le premier quart du VII^e siècle, figure des griffons affrontés de part et d'autre d'une sorte de canthare présentant un visage humain (fig. 250, à gauche)²². Si ce thème iconographique n'a pas fait l'objet d'une étude récente, la présence des griffons est fréquente sur de nombreuses plaques-boucles du groupe D. Leur disposition et l'allusion au personnage central indique d'autre part que ce type de figurations dérive des représentations de Daniel dans la fosse aux lions.

D'après des recherches récentes, les plaques-boucles à figurations chrétiennes ont pu être portées par des membres du clergé²³. Certaines de ces sépultures sont par ailleurs des tombes féminines. Clercs ou laïcs, les propriétaires de ces plaques-boucles semblent avoir invoqué avant tout la protection divine, comme l'indiquent la plupart des thèmes représentés, en particulier celui de Daniel, sauvé de la fosse aux lions par la foi ou celui des griffons, gardiens de la croix²⁴.

La plaque-boucle en bois d'élan découverte dans la tombe T2, lors des fouilles récentes, peut également être interprétée comme un témoignage chrétien²⁵. Elle appartient à un groupe important de garnitures en os, en bois de cervidés ou encore en ivoire répandues principalement en Gaule, dans la région bâloise et sur le Plateau suisse. Ces pièces portent souvent un décor à thème chrétien, certaines possédant en outre un logement interne destiné à contenir des reliques. L'exemplaire d'Yverdon est malheureusement trop abîmé pour pouvoir restituer son décor. D'après divers indices, il s'apparente toutefois aux pièces les plus anciennes du groupe, que l'on peut dater entre la seconde moitié du V^e et les deux premiers tiers du VI^e siècle (fig. 114).

D'après leur forme et leur décor, les garnitures en os s'apparentent aux plaques-boucles en bronze du groupe D. Comme ces dernières, plusieurs ont été mises au jour dans des tombes de femmes, alors que d'autres proviennent de sépultures attribuées à des ecclésiastiques. Dans le cas d'Yverdon, l'individu qui portait cette pièce était un homme âgé. Il était inhumé dans un coffre de tuiles, type d'architecture rare dans la nécropole du Pré de la Cure. Aucun autre indice ne permet cependant de préciser qu'il s'agissait d'un homme d'Eglise. D. Quast, auteur d'une étude récente sur les garnitures en os, considère cependant que la présence d'un tel objet dans une tombe masculine rend très vraisemblable son attribution à un cleric, ces pièces ne correspondant pas aux ceintures habituellement portées par les hommes durant cette période²⁶. Il existe cependant plusieurs sépultures de laïcs, statut attesté par le port d'armes, contenant de telles plaques-boucles. Dans les régions romanisées, les pratiques funéraires nous privent malheureusement de tels indices. Si l'on peut ainsi considérer qu'une telle plaque-boucle constitue vraisemblablement un signe de foi chrétienne du défunt qui la porte, la question de son statut dans l'Eglise doit rester ouverte.

Les thèmes figurant sur les plaques-boucles en bronze ou en bois d'élan, ainsi que l'idée de représentation liée à la ceinture elle-même, ne laissent guère de doutes sur les convictions religieuses des défunts qui les portent. La signification d'autres objets découverts à Yverdon, malheureusement hors de tout contexte archéologique, n'est pas toujours aussi évidente. Deux

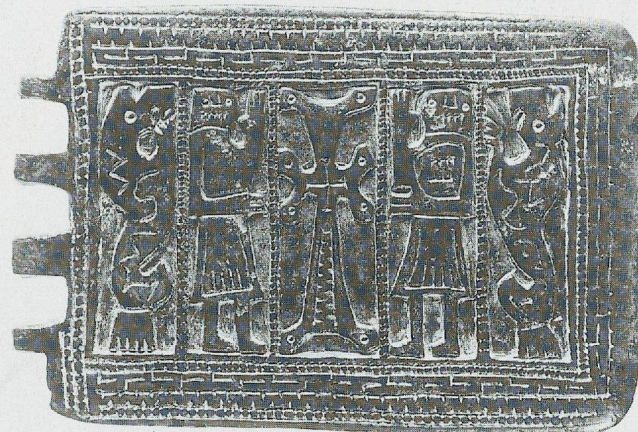


Fig. 250. Plaque-boucles en bronze de type D découvertes lors d'interventions anciennes au Pré de la Cure (cf. Annexe 3, n° 40 et 41). Photo: L. Decoppet, Musée d'Yverdon-les-Bains.

bagues en argent présentent toutefois des motifs qui relèvent clairement de l'iconographie chrétienne: le chaton de l'une est orné d'un chrisme (fig. 251a) alors qu'une croix est incisée sur la pastille qui assemble les deux extrémités de l'anneau de la seconde (fig. 252)²⁷. Ces deux motifs apparaissent fréquemment en association avec des représentations ou des inscriptions chrétiennes dès le IV^e siècle²⁸. Les deux bagues ont pu servir d'anneaux sigillaires, comme le suggèrent l'inversion du chrisme sur la première et le monogramme figurant sur l'autre. Une plaque-boucle en bronze (fig. 253), de forme circulaire, présente un motif plus difficile à interpréter²⁹. Cette pièce, que l'on peut dater vers la fin du VI^e ou au début du VII^e siècle, est en effet ornée en son centre d'une croix à branches égales partageant trois cercles concentriques. Or, la croix est un motif décoratif universel, qui ne peut à lui seul constituer un symbole de foi chrétienne³⁰. On peut cependant rapprocher la pièce d'Yverdon d'autres plaques-boucles circulaires en bronze, ornées au

centre d'une croix pattée, dont un exemplaire a notamment été mis au jour à Kaiseraugst³¹. Ces dernières ont été rapprochées d'un groupe de plaques de même forme, originaire du nord-est de la Gaule, ornées de masques humains interprétés comme une figuration du Christ. Cependant, d'autres plaques-boucles circulaires sont décorées de motifs purement décoratifs³². Il nous semble dès lors que le sens chrétien de la croix figurant sur la pièce d'Yverdon n'est pas assuré. Il en va de même de celle qui est figurée sur le chaton d'une bague en bronze découverte dans la nécropole des Jordils (fig. 251b)³³, qui pourrait également représenter un simple élément décoratif.

Même si l'on admet que toutes ces pièces présentent des motifs issus de l'iconographie chrétienne, la signification qu'elles prenaient aux yeux de leur propriétaire reste difficile à cerner. Les croyances que recouvrent ces symboles représentent en effet un sujet très débattu dans la littérature³⁴. Ces objets du quotidien



Fig. 251. a: Bague en argent ornée d'un chrisme inversé découverte lors d'interventions anciennes au Pré de la Cure. b: Bague en bronze ornée d'une croix découverte aux Jordils (cf. Annexe 3, n° 32 et 81). Photo: L. Decoppet, Musée d'Yverdon-les-Bains.

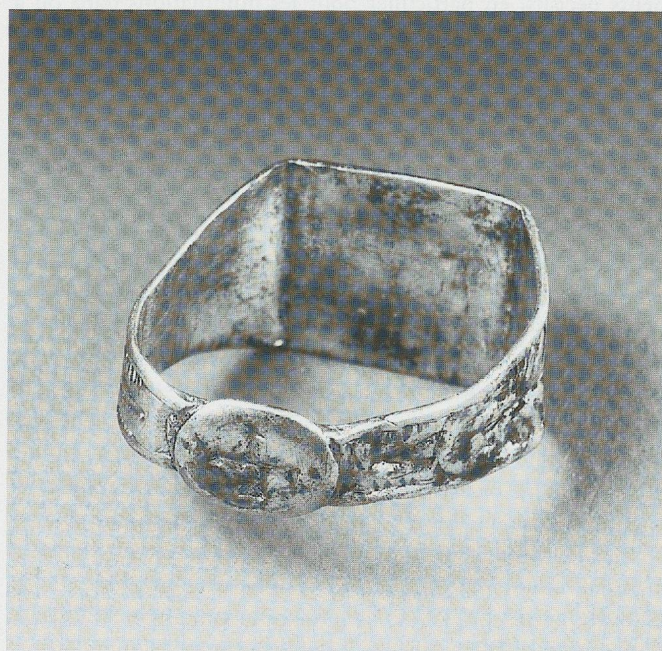


Fig. 252. Détail de la croix ornant la pastille située sous l'anneau de la bague en argent inv. 6051-1. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

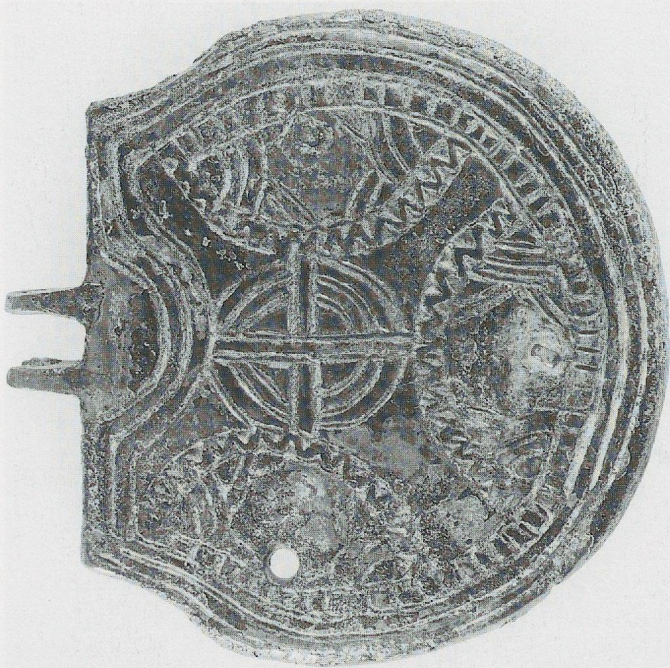


Fig. 253. Plaque-boucle circulaire en bronze ornée d'une croix provenant d'interventions anciennes au Pré de la Cure (cf. Annexe 3, n° 39). Photo: L. Decoppet, Musée d'Yverdon-les-Bains.

reflètent-ils réellement la diffusion des idées chrétiennes? Ou bien les motifs utilisés font-ils simplement partie du répertoire décoratif des artisans, leur diffusion ne reflétant alors qu'un effet de mode? On peut relever que plusieurs pièces d'époque mérovingienne, qui associent à la fois des symboles chrétiens et des figurations considérées comme païennes, semblent témoigner d'une certaine ambiguïté des croyances. Le contexte archéologique est en revanche susceptible d'apporter des arguments décisifs, en particulier pour les inhumations dans ou à proximité d'une église, ou qui sont associées à des épitaphes. Dans le cas d'Yverdon, nous sommes malheureusement privés de ce type d'information.

Les pièces de notre site qui portent un symbole issu de l'iconographie chrétienne – ou que l'on pourrait interpréter comme tel – sont peu nombreuses en comparaison de l'ensemble du mobilier mis au jour. Elles ont été découvertes dans un secteur de la nécropole fouillé anciennement, dont la localisation exacte est inconnue. Dans les parties de la nécropole explorées récemment, seul le secteur des Philosophes 13 a livré des objets présentant un caractère chrétien: la plaque-boucle en os de la tombe T2 et la bague en argent découverte hors contexte (inv. 6051-1)³⁵. A l'exception de la bague ornée d'un chrisme (fig. 251a), qui pourrait remonter à la période romaine tardive, les objets qui présentent des thèmes ou des symboles chrétiens peuvent être datés des VI^e et VII^e siècles. Cependant, si l'on accepte l'idée que l'inhumation sans mobilier est un signe de christianisation, celle-ci a vraisemblablement progressé dès la seconde moitié du IV^e et la première moitié du V^e siècle. L'apparition d'objets ornés de symboles chrétiens ne refléterait ainsi pas une progression du christianisme, mais plutôt une diffusion de motifs iconographiques nouveaux³⁶.

Les pratiques funéraires

La régularisation des orientations des tombes d'ouest en est, que l'on peut observer dans de nombreux cimetières utilisés sans interruption depuis le IV^e siècle, tant en Suisse occidentale qu'en Gaule et dans les provinces rhénanes, a souvent été considérée comme un signe de christianisation des pratiques funéraires, et ceci d'autant plus qu'elle coïncide généralement avec l'abandon des offrandes alimentaires. Plusieurs études ont cependant démontré que le changement de direction ne privilégiait pas forcément l'orientation ouest-est³⁷. C'est ce que l'on observe par exemple à Genolier, où la direction générale choisie correspond à un axe approximativement nord-sud³⁸. D'après les textes, et notamment les canons des conciles tenus en Gaule, il semble d'ailleurs que l'Eglise ne soit pas intervenue systématiquement dans la réglementation des pratiques funéraires avant l'époque carolingienne³⁹. Le choix des familles ou des communautés, comme les contraintes topographiques, devaient être des facteurs tout aussi déterminants dans l'organisation des nécropoles. La position des corps, dans la nécropole du Pré de la Cure, ne dénote pas non plus de réglementation stricte⁴⁰. Il faut relever toutefois que la disposition des avant-bras croisés sur la poitrine, parfois interprétée comme une caractéristique des pratiques funéraires chrétiennes, n'apparaît qu'à l'extrême fin de l'époque mérovingienne⁴¹.

D'autres aspects des pratiques funéraires mises en évidence dans le cimetière du Pré de la Cure sont susceptibles de refléter une progression des idées chrétiennes. Le principal d'entre eux est l'apparition de la réutilisation des sépultures. Cette coutume se manifeste principalement dans les coffrages en matériaux non périssables de la phase C, dont plus du tiers contiennent plusieurs inhumations⁴². Les ossements des premiers occupants sont alors le plus souvent rassemblés en réductions, qui peuvent prendre différentes formes (fig. 171 et 172). Cette pratique témoigne de la perte d'inviolabilité des sépultures. Or, d'après le texte d'un canon du concile de Mâcon, tenu en 585, l'association des défunts devait être réservée aux «ayants droit»: on peut supposer que ce terme désigne les membres d'une même famille⁴³. La réutilisation des sépultures semble s'être développée d'abord à proximité des lieux de culte, et découlerait de la volonté d'inhumer le plus près possible des églises⁴⁴. On observe cependant qu'elle apparaît régulièrement dans les cimetières de campagne sans église, notamment en Suisse occidentale, et cela dès la seconde moitié du VI^e siècle environ⁴⁵.

La pratique des réutilisations de tombes associées aux réductions d'ossements témoigne d'autre part de la perte d'importance de la sépulture individuelle et du maintien de l'intégralité du corps dans sa position d'origine. L'adoption de cette coutume pourrait correspondre à la progression de la croyance chrétienne en une survie immatérielle de l'âme, rendant inutile une conservation matérielle de la dépouille⁴⁶. Des sources médiévales semblent cependant attester qu'au contraire, à des époques plus tardives, la position du défunt, dans l'attente du Jugement dernier, est essentielle et très réglementée⁴⁷. Il ne faut d'ailleurs pas négliger la possibilité que l'association de plusieurs corps dans une même sépulture résulte simplement de la



Fig. 254. Sarcophage monolithique découvert au Pré de la Cure au siècle dernier, aujourd'hui déposé dans la cour du château d'Yverdon-les-Bains (cf. Annexe 3, n° 59. Photo: L. Decoppet, Musée d'Yverdon-les-Bains.

volonté de rassembler les membres d'un même groupe social. Cette solution refléterait ainsi une nouvelle forme de gestion de l'espace funéraire, qui ne devrait rien à la religion chrétienne.

Le sarcophage monolithe en calcaire découvert lors des fouilles anciennes (fig. 254)⁴⁸ pourrait également refléter une influence chrétienne. Ce type de sépulture, fréquent surtout en milieu urbain, apparaît en effet très souvent en relation avec des églises. C'est le cas notamment dans le sud-est de la Gaule, où les sarcophages sont utilisés dès le V^e et jusqu'au VIII^e siècle⁴⁹. Les cimetières où ce type de tombes prédomine apparaissent d'ailleurs à proximité d'agglomérations d'origine gallo-romaine où une église précoce a été édifiée⁵⁰. Dans la nécropole de Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados), qui ne comporte aucun édifice de culte, l'apparition de sarcophages dans le courant du VII^e siècle semble refléter une influence de modèles urbains. Leur répartition coïncide avec celle des objets portant des symboles chrétiens⁵¹. Il faut relever cependant que ce type de sépulture, assez coûteux, reflète avant tout l'aisance du défunt et de sa famille⁵². S'il ne paraît pas invraisemblable que l'exemplaire d'Yverdon ait été un jour en relation avec un édifice religieux, l'absence de

contexte archéologique documenté et le manque d'études régionales sur ce type d'architecture funéraire empêche d'aller au-delà des suppositions.

On peut signaler encore que le seul objet à caractère chrétien issu d'un contexte connu du Pré de la Cure, la plaque-boucle en os de T2, provient d'un coffre de tuiles, type exceptionnel dans ce cimetière. Ce mode d'architecture, relativement rare en Suisse occidentale durant le haut Moyen Âge, reflète sans doute une influence méditerranéenne⁵³. En Gaule méridionale, ainsi que plus au nord en milieu urbain, notamment à Lyon, Aoste et Grenoble, son utilisation se prolonge jusqu'au VI^e siècle. Il semble que les coffres de tuiles soient alors souvent des tombes fondatrices ou privilégiées⁵⁴.

Il faut préciser encore que T2 se trouve dans le secteur des Philosophes 13, à l'est des deux espaces libres de sépultures repérés au centre de la zone (cf. pp. 309 et 317, fig. 257 et 262). Elle est ainsi aménagée dans la partie la plus densément occupée de tous les secteurs connus de la nécropole. Les deux espaces réservés pourraient signaler les emplacements de petites constructions en matériaux périssables, dont nous n'avons cependant retrouvé aucun autre indice. Les tombes de la phase C, en réoccupant ces

espaces, ont en effet enlevé toute chance de pouvoir observer des restes de structures en bois. De telles constructions ne sont cependant pas inconnues dans les nécropoles⁵⁵. Elles semblent être destinées à pratiquer certains rites liés au souvenir du défunt ou à abriter une ou plusieurs sépultures particulières; elles sont parfois à l'origine d'une église⁵⁶. Leur caractère sacré, et *a fortiori* chrétien, est cependant bien difficile à prouver. Dans le cas d'Yverdon, si l'on admet que des constructions de ce type ont réellement existé, la densité des sépultures situées tout autour, en particulier du côté est, la concentration des tombes à mobilier de la phase A au même endroit et la présence d'un objet à caractère chrétien durant la phase B suggèrent qu'il ne s'agissait pas de simples remises⁵⁷. Leur fonction et leur signification restent cependant hypothétiques. Elles n'ont en tous les cas pas été à l'origine d'une église, puisque leur emplacement fut ensuite rapidement occupé par des sépultures en matériaux non périssables.

Synthèse

La position géographique d'Yverdon, située à un carrefour de voies, et son statut de centre urbain secondaire permettent d'envisager une diffusion relativement précoce du christianisme au sein de la population locale. Celle-ci eut probablement lieu d'abord par l'intermédiaire des évêques, relayés par les membres de l'aristocratie gallo-romaine. Plus tard, la politique des rois burgondes et la création de plusieurs monastères sur leur territoire ont certainement renforcé la position de l'Eglise⁵⁸. Sous la domination franque, évêchés et monastères sont le plus souvent dirigés par des membres de familles aristocratiques. Les sources écrites ne permettent cependant pas de mesurer la progression des idées chrétiennes dans le reste de la population, en particulier dans les campagnes⁵⁹.

Les résultats de l'archéologie, comme la lecture des textes, montrent que l'Eglise n'est intervenue que très progressivement dans les pratiques funéraires. Les coutumes adoptées découlaient avant tout d'un choix personnel, familial ou social, et suivaient probablement des traditions locales ou régionales, comme en témoignent la variabilité des types de tombes ou des positions d'inhumation. L'adoption de pratiques funéraires plus nettement christianisées, tels qu'un regroupement des inhumations autour d'un lieu de culte, n'est sensible qu'à partir de l'extrême fin de l'époque mérovingienne. Une véritable codification des coutumes par l'Eglise n'est perceptible, dans les textes comme au travers de l'archéologie, qu'à partir de l'époque carolingienne, et surtout des XII^e et XIII^e siècles⁶⁰.

Les indices de christianisation que nous avons rassemblés pour les nécropoles d'Yverdon restent difficiles à interpréter. Si l'on se fonde sur la rareté du mobilier et l'apparition des réutilisations de sépultures, on peut toutefois admettre qu'une majorité de gens avaient adopté des pratiques funéraires influencées par les idées chrétiennes. A l'exception de la plaque-boucle en os de T2, les indices plus directs d'individus de confession chrétienne, comme les plaques-boucles en bronze figurées, proviennent malheureusement d'une partie de la nécropole du Pré de la Cure qui n'est pas localisée précisément⁶¹.

Il est possible que la partie fouillée récemment de cette nécropole ait été abandonnée, vers la fin du VII^e siècle, au profit d'un regroupement des inhumations autour d'un lieu de culte. Sans être prouvée, l'existence d'une église à Yverdon, au vu des indices tant historiques qu'archéologiques, paraît en effet vraisemblable. Comme nous l'avons évoqué déjà en introduction à ce chapitre, on pourrait envisager ici une situation semblable à celle de nombreuses nécropoles, où une église funéraire s'est développée dans un secteur du cimetière, attirant à elle les inhumations⁶².

NOTES

1. Cf. ci-dessus, p. 25.
2. Chevalley/Favrod 1992; Favrod 1997, pp. 110-117.
3. Cf. ci-dessus, pp. 20-21.
4. Cf. Collectif 1991, pp. 50-54 et 88-93; Collectif 1995, pp. 24-25. Beaune: Gaillard de Semainville/Sapin 1995, pp. 143-146.
5. Cf. Annexe 3, p. 54, n° 42, fig. 309.
6. Cf. p. 26, fig. 10, et Annexe 3, p. 57, n° 97; Jörg 1984, n° 13, pp. 45-47.
7. Pour une discussion des questions liées à la christianisation des nécropoles, cf. Collectif 1991, pp. 94-121.
8. Il faut relever qu'une tendance générale à la diminution du mobilier dans les tombes, et du nombre de tombes à mobilier, est perceptible depuis le Haut Empire, notamment à Avenches, En Chaplix: Castella 1999, p. 62.
9. Marti 1990, pp. 121-122; Martin 1995, p. 43; Feugère 1993, pp. 249-250. Sur les significations possibles des ceintures, sacrées et profanes, cf. DACL, article «ceinture»; Speyer 1983.
10. Martin 1991c; M. Martin, in: Furger *et al.* 1996, p. 194
11. Marti 1990, p. 122.
12. Cf. pp. 171-177.
13. Martin 1991a, pp. 296-298; Steiner 1993, pp. 86-87.
14. DACL, article «peigne», t. 13, col. 2934-2935; Colardelle/Reynaud 1981, n° 372 pp. 139-140, pl. V; Petitjean 1995, pp. 157-158 et 174.
15. Cf. par ex. église Saints Pierre et Paul à Mels, tombe N (Marti 1988b, fig. 4, p. 169); Augsburg, église Saints Ulrich et Afra, tombes 1 et 8 (Werner 1977, pp. 142-152 et pp. 159-173).
16. Sur les diverses significations possibles du peigne, cf. Petitjean 1995, pp. 173-175.
17. Marti 1990, pp. 117-121.
18. Engemann/Rüger (éd.) 1991, n° 48, pp. 140-149; Collectif 1996, pp. 738-744, fig. 608.
19. Cf. ci-dessous, Annexe 3, n° 42, p. 54.
20. Cf. par ex. Collectif 1991, pp. 156-157, 160, 284.
21. Cf. ci-dessous, Annexe 3, n° 41, p. 54.
22. Cf. ci-dessous, Annexe 3, n° 40, p. 54.
23. Werner 1977, pp. 275-351; Martin 1988a; M. Martin, in: Brem *et al.* 1992, pp. 161-168; Quast 1994, pp. 616-620; Leuch-Bartels 1996, pp. 131-132.
24. M. Martin, in: Furger *et al.* 1996, pp. 194-198.
25. Cf. ci-dessus p. 146; Martin 1988a, p. 171.
26. Quast 1994, pp. 600-634.
27. Cf. Annexe 3, n° 32 et ci-dessus p. 126, inv. 6051-1.
28. Ces motifs apparaissent sur de nombreux monuments et objets, notamment sur des épitaphes, des sarcophages sculptés et des pièces d'orfèvrerie. Chrismes: Collectif 1991, pp. 154-163, 283-285 et 308; Engemann/Rüger 1991, pp. 229-230. Croix pattée: Collectif 1991, pp. 258-259, 289, 304, 312-313, 332-333.
29. Cf. Annexe 3, n° 39.
30. Pilet 1994, p. 152 et pp. 156-157.
31. Martin 1991a, pp. 119; 1976b, pl. 82.7. Cf. aussi Windler 1994, pp. 56-57, note 334.
32. Gaillard de Semainville 1980, pl. 4, n° 1 et 3.
33. Cf. Annexe 3, n° 81.
34. Cf. Collectif 1991, pp. 116-120; Pilet 1994, p. 156; Collectif 1996, pp. 738-744.
35. Cf. ci-dessus.
36. Cf. Roosens 1985; Collectif 1991, p. 119.
37. Young 1977, pp. 19-20; Pirling 1979, I, pp. 157-158; Roosens 1985, pp. 113-117; Collectif 1991, pp. 106-107, p. 115; Pilet 1994, pp. 82-84.
38. Steiner 1993, pp. 28-29.
39. Collectif 1991, pp. 105 et 115; Treffort 1996. Cf. aussi ci-dessous, p. 317.
40. Cf. ci-dessus p. 214.
41. Colardelle 1983, pp. 364-366; Collectif 1991, pp. 119-120.
42. Cf. ci-dessus, pp. 217-221. Sur les 25 sépultures attribuées à la phase C, 9 (36%) contenaient des réductions provenant de réutilisations, regroupant au total 13 individus. Deux autres tombes contenaient plusieurs individus (T34 et T45).
43. L'interdiction formulée dans le texte laisse penser que les abus n'étaient pas rares! Plusieurs textes «rappellent la possibilité pour chacun de rejoindre ses ancêtres dans la tombe»: Treffort 1996, p. 59.
44. Colardelle/Démians d'Archimbaud/Raynaud 1996, p. 297.
45. Sézegnin: Privati 1983, pp. 66-67, 70; Genolier: Steiner 1993, pp. 67-72; Dully: Menna 1993, p. 120. Cf. Steiner 1995, p. 91; Colardelle 1983, pp. 364-366.
46. Collectif 1991, pp. 298-299.
47. Colardelle/Démians d'Archimbaud/Raynaud 1996, p. 297; Collectif 1991, pp. 119-120.
48. Cf. Annexe 3, n° 59.
49. Colardelle 1983, pp. 353-354; Colardelle/Démians d'Archimbaud/Raynaud 1996, pp. 280-281, tableau 2, p. 295.
50. Collectif 1991, pp. 297-298.
51. Pilet 1994, p. 153, fig. 114, p. 155.
52. Collectif 1991, p. 297.
53. Privati 1983, p. 57; Colardelle/Démians d'Archimbaud/Raynaud 1996, pp. 276-278 et p. 296.
54. Carru *et al.* 1991, p. 18.
55. Cf. Privati 1983, pp. 61-64.
56. Bonnet 1977, pp. 50-62; Bonnet 1997, pp. 220-222.
57. Roosens 1985, pp. 127 et 131; cf. aussi Pilet 1994, pp. 46-47 et 97.
58. Roosens 1985, pp. 133-135; Collectif 1995, pp. 20-28; Favrod 1997, notamment pp. 380-386.
59. Roosens 1985, pp. 133-135.
60. Collectif 1991, p. 120; Colardelle/Démians d'Archimbaud/Raynaud 1996, p. 297; Treffort 1996.
61. Sur la difficulté de distinguer les inhumations chrétiennes de celles d'autres confessions, cf. Treffort 1996, pp. 58-59.
62. Cf. ci-dessus, p. 296, note 4; Treffort 1996; le cas de Beaune pourrait représenter un bon modèle pour le développement des nécropoles d'Yverdon: cf. Gaillard de Semainville/Sapin 1995, pp. 143-146.

